

L'ÉVEIL

Hebdomadaire d'informations locales de NANTERRE - SURESNES
PUTEAUX - COURBEVOIE - LA GARENNE - NEUILLY - RUEIL
GARCHES - SAINT-CLOUD

Rédaction-administration : 1, rue Volant — NANTERRE
Tél. : 204-00-21 — 204-61-60

VENDREDI 19 JUILLET 1968 — N° 1.134

Prix : 0,60 F

Le 20 Juillet

LES FRANÇAIS AVEC LE VIETNAM



Une des manifestations ayant eu lieu précédemment à Nanterre.

A l'appel du Mouvement de la Paix, repris par la C.G.T., l'Union des Femmes Françaises, le Mouvement de la Jeunesse Communiste, le Comité National d'Action pour le soutien et la victoire du Peuple Vietnamien, d'autres encore, demain, 20 juillet, les Français réaffirmeront leur solidarité avec le Vietnam.

Cette date est un anniversaire. C'est le 20 juillet 1954 qu'étaient signés les accords de Genève qui mettaient fin à la longue guerre menée en Indochine par nos propres gouvernants.

Les Etats-Unis avaient officiellement accepté ces accords qui reconnaissent la souveraineté du

Vietnam et son intégrité territoriale (la ligne de démarcation entre le Nord et le Sud n'étant que provisoire, l'unité nationale devant être restaurée dans un délai maximum de 2 ans par le moyen d'élections libres dans tout le pays).

La violation de ces accords par l'agresseur américain est seule responsable du Conflit qui ravage le pays et exterme la population civile. Depuis le 13 mai, des conversations sont engagées entre les représentants des U.S.A. et ceux de la République démocratique du Vietnam, mais aucun pas en avant n'a été fait, les délégués américains refusant obstinément, sous les prétextes les plus divers, d'ac-

cepter la seule exigence qui permettrait l'ouverture de réelles négociations de paix : l'arrêt inconditionnel des bombardements et de tous autres actes de guerre contre la République démocratique du Vietnam.

C'est ce que nous irons affirmer à la représentation américaine aux pourparlers de Paris, en nous rendant à son siège, HOTEL CRILLON, PLACE DE LA CONCORDE, DEMAIN 20 JUILLET, A 11 HEURES.

P.-S. — Les personnes qui ne pourraient se rendre à l'Hôtel Crillon, mais qui par contre, pourraient venir l'après-midi au Palais d'Orsay, sont invitées à se grouper à 14 heures, face au Palais d'Orsay.



Le vrai 14 Juillet, populaire et républicain.

CITROËN-NANTERRE :

DLP 19-7-68 724699

La C.G.T. gagne 348 voix aux élections du Comité d'Entreprise



Remise de la Coupe du Conseil Général des Hauts-de-Seine par M. Legagneux, maire adjoint, à Daniel Clotteau, vainqueur du Grand Prix des Industriels et Commerçants de Nanterre.

Hauts-de-Seine :
**Le rendez-vous
de la vignette**

aura lieu samedi, à 10 h. 30, à la salle de la Coopérative de Nanterre, avec Roland Leroy, membre du Bureau politique. Pour ce rendez-vous exceptionnel, la Fédération se fixe un objectif : deux vignettes placées par adhérent, soit quelque 30.000 vignettes ou total.

De toutes ces initiatives, il ressort une constatation encourageante : le vaste effort nécessaire se développe.

7.8 SEPTEMBRE 1968



Amis lecteurs et diffuseurs

Comme les années précédentes, « L'ÉVEIL » cessera de paraître durant la période connaissant la plus grosse affluence pour les départs en vacances.

Le présent numéro sera le dernier de Juillet et notre Journal paraîtra à nouveau le vendredi 30 août, c'est-à-dire suffisamment à temps pour fournir les renseignements et informations sur la Fête de « L'Humanité » des 7 et 8 septembre à laquelle nous convions tous nos lecteurs et lectrices.

Il paraîtra à nouveau pour aider les luttes des travailleurs contre la politique de hausse déjà lancée par le pouvoir pour reprendre les avantages que ceux-ci ont arraché à l'issue des récents mouvements.

En attendant, pour ceux ayant déjà pris leurs congés, nous espérons qu'ils en ont profité au mieux et pour les autres devant bientôt partir, nous souhaitons beaucoup de soleil et un salubre repos.

" L'ÉVEIL " S'EXCUSE AUPRES DE SES LECTEURS

Une fois encore, une partie de nos lecteurs a été privée de « L'Éveil ». Nous nous excusons auprès d'eux.

Après enquête, la responsabilité de cette regrettable situation ne peut être imputée ni au service chargé de l'expédition à Fontainebleau, ni aux différents bureaux de poste locaux chargés de la distribution.

Afin de tirer les choses au clair, nous venons de nous adresser à la direction des P. et T. du département de Seine-et-Marne en protestant pour le préjudice causé et en demandant que les mesures nécessaires soient prises afin que cessent les perturbations dans les livraisons de notre journal.

Permanences

- Raymond BARBET, député maire, tous les mardis, de 17 à 19 heures.
- Fernand BAILLET, conseiller général, premier adjoint, tous les vendredis, de 17 à 19 h.
- Juliette DUBOIS-PLISSONNIER, conseiller général, conseiller municipal, les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, de 17 h 30 à 18 h 30 (mairie de Nanterre).
- Permanences juridiques : Les consultations juridiques ont lieu à la mairie, tous les jeudis, de 18 à 20 heures.
- A.R.A.C., les 1^{er} et 3^e dimanche, de 10 heures à 12 heures, 5, rue Castel-Marly, conseil juridique.
- FNDIRP, tous les dimanches, de 10 à 12 heures, 6 bis, rue de la Mairie, conseil juridique le premier dimanche de chaque mois.
- ANACR, premier dimanche de chaque mois, sauf juillet et août, 6 bis, rue de la Mairie.
- SECTION DES CHEMINOTS ET VEUVES DE RETRAITES (CGT), 4^e samedi du mois, de 10 h à 11 h 30, 6 bis, rue de la Mairie (petite salle de la coopérative).
- Fédération des locataires (section de Nanterre). Permanence juridique, le 1^{er} et 3^e dimanche de chaque mois, de 9 à 11 heures, 6 bis, rue de la Mairie (petite salle de la coopérative).
- SECTION DES RETRAITES ET VEUVES DE RETRAITES DU SECTEUR PRIVE, tous les vendredis, de 15 h à 18 h, à l'union locale CGT, 7, rue de la Mairie.

Horaire d'ouverture de la piscine

DU VENDREDI 19
AU MERCREDI 31 JUILLET

Vendredi 19 : de 11 h. à 22 h.
Samedi 20 : de 13 h. à 20 h.
Dimanche 21 : de 8 h. à 18 h. 30.
Lundi 22 : de 11 h. à 20 heures.
Mardi 23 : de 11 h. à 20 h.
Mercredi 24 : de 11 h. à 20 h.
Jeudi 25 : de 11 h. à 20 h.
Vendredi 26 : de 11 h. à 22 h.
Samedi 27 : de 13 h. à 20 h.
Dimanche 28 : de 8 h. à 18 h. 30.
Lundi 29 : de 11 h. à 20 h.
Mardi 30 : de 11 h. à 20 h.

COLONIE DE VACANCES AVIS AUX FAMILLES

Exceptionnellement cette année, afin de compléter l'effectif des enfants de la Colonie d'Avesnes, séjours du 29 juillet au 9 août et du 12 au 24 août, peuvent être admis les enfants de 6 à 14 ans, même s'ils ont bénéficié du séjour de juillet dans une autre des colonies municipales.

S'adresser pour inscription, dans le plus court délai, au service social municipal, tous les jours, sauf le samedi.

Belle prise



Heureux pêcheur que M. Houcire Joachim, habitant 37, rue Diderot à Sartrouville, qui a sorti cette carpe de 18 livres de l'étang de Montesson Laborde. M. Houcire est adhérent à l'Association de Pêche et de Pisciculture « L'Épinoche de Nanterre et ses environs ».

Lu pour vous...

... à la bibliothèque municipale

Pour beaucoup d'étrangers, l'Andalousie, avec Séville comme capitale, symbolise l'Espagne. Fenêtres grillagées, patios fleuris, sérénades, toreros, guitares, castagnettes, fandangos et séguedilles constituent le décor andalou d'une « Espagne de panderata » faite pour l'exportation. Folklore de fantaisie et recherche de pittoresque !

Le charme de cette terre chaude, c'est que la nature y a distribué ses faveurs avec abondance et variété ; la montagne, la mer, le fleuve, la plaine fertile ou la steppe déployent, sous le regard du voyageur, un décor renouvelé. Un peuple sympathique et hospitalier vit dans cet exceptionnel décor.

Le Sévillan a en lui, comme tout Andalou, une curieuse teinte de mélancolie, de tristesse profonde, survivance d'un contact prolongé avec l'Islam, qui en font un être attachant et déconcertant à la fois, cherchant à s'exprimer dans une musique qui porte la trace de son angoisse.

Mais l'homme ne se nourrit pas de soleil, de guitares et de chansons. Ce pays connaît la sécheresse, le chômage, la misère. Avant tout, c'est la lutte pour l'eau. De grands projets de meilleure répartition et

d'agencement des terres, d'intensification de la culture et de développement industriel sont à l'étude.

La bibliothèque - rue de la Mairie - reste ouverte sans interruption pendant toutes les vacances, aux heures habituelles.

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

(sauf les jours de fêtes légales)

BIBLIOTHEQUE CENTRALE
2, rue de la Mairie

Lundi : de 15 h. à 18 h.
Mardi : de 10 h. à 13 h.
Mercredi : de 15 h. à 20 h.
Jeudi : de 10 h. à 12 h.
et de 14 h. à 19 h.
Vendredi : de 15 h. à 20 h.
Samedi : de 14 h. à 19 h.
Dimanche : de 9 h 30 à 12 h.

ANNEXE DES PAQUERETTES
164, rue des Paquerettes

Mardi : de 16 h 30 à 20 h.
Jeudi : de 10 h. à 12 h.
et de 14 h. à 18 h. 45
Samedi : de 14 h. à 18 h. 45

ANNEXE DE LA SOURCE
36, rue de la Source

Jeudi et samedi : de 15 h. à 19 h.

BOULANGERIES OUVERTES

La parenthèse qui suit le nom et l'adresse indique le jour de fermeture hebdomadaire de la boulangerie.

Boulangeries dont la fermeture est interdite en juillet

GAUTIER, 67, rue Maurice-Thorez (lundi).
POIROT, 80, rue de Courbevoie (mercredi).
MORICE, 482, rue de Courbevoie (jeudi).
LAUGERE, 93, avenue Félix-Faure (mercredi).
FRANCINEAU, 6, avenue du Général-Gallieni (lundi).
POTET, 21, rue Henri-Barbusse (mercredi).
DUPAYS, 24, rue Henri-Barbusse (lundi).
MAHOUDEAU, 125, avenue G. Clémenceau (lundi).
CHOQUET, 31, rue Henri-Barbusse (lundi).
DAILLOUX, 12, avenue du Maréchal-Foch (mardi).
PIET, 202, rue Paul-Vaillant-Couturier (mercredi).
RIFFET, 63, avenue Philippe-Triair (lundi).
ROBERT, 125, avenue de la République (lundi).
COTELLE, 112, avenue de la République (jeudi).
LEVASSEUR, 69, avenue de Rueil (lundi).
RENARD, 228, rue de Suresnes (jeudi).
JOUANY, allée des Aubépines (Centre commercial des Paquerettes (lundi). Par dérogation.

BOULANGERIES DONT LA FERMETURE EST INTERDITE EN AOUT

SERIN, 67, rue des Bouvets. (Lundi).
VARDON, 2, route des Fusillés-de-la-Résistance. (Lundi).
SAVAZ, 3, rue Maurice-Thorez. (Lundi).
CHOLLET, 85, rue Maurice-Thorez. (Jeudi).
GREISMAR, 88, rue de Chevreuil. (Mardi).
DUPRE, 57, avenue Georges-Clémenceau. (Jeudi).
FOURNEL, 242, avenue Georges-Clémenceau. (Jeudi).
CHARTRAIN, 4, rue Henri-Barbusse. (Vendredi).
POTET, 69 ter, rue Henri-Barbusse. (Lundi).
KOZA, 4, avenue du Mans. (Lundi).
COURCIMAULT, 5, place du Maréchal-Foch. (Vendredi).
GUILLOUX, 205, avenue Philippe-Triair. (Jeudi).
HAMELIN, 430, avenue de la République. (Lundi).
CAUCHOIS, 2, place de Strasbourg. (Mardi).
DAVID, 19 ter, rue Sadi-Carnot. (Lundi).
BERTAUD, 5, boulevard de la Seine. (Mardi).
HARDOUIN, 129, rue des Suisettes. (Jeudi).
GIOAN, 156, rue de Suresnes. (Mardi).
JOANNES, 17, rue Volant. (Mardi).

Auto-Ecole Marcel

Tous Permis
On prend à domicile
COMPERE
Tél. BOI 06-90
41, rue de Stalingrad - Nanterre

A QUALITE EGALE
A PRIX EGAL
ACHETEZ CHEZ
NOS ANNONCEURS

SERVICE MEDICAL

DE SERVICE DE NUIT MEDECIN

Vendredi 19 : Dr LE YON-COURT, 14, rue Victor-Hugo (204-23-77).
Samedi 20 : Dr LOUVET.
Dimanche 21 : Dr MAOUS, 13, rue St-Denis (204-38-93).
Lundi 22 : Dr PARRET, 139, rue de Colombes (204-19-84).
Mardi 23 : Dr PETRAUD, Marcel, 10, rue Rigault (204-35-57).
Mercredi 24 : Dr PICARLE, 11, rue de Bezons (204-17-07).
Jeudi 25 : Dr POUPARD, 5, rue J.-Gauthier (204-05-07).
Vendredi 26 : Dr RIET, 17 ter, rue Sadi-Carnot (204-22-22).
Samedi 27 : Dr SIMONPOLI, 47, rue Marcelin-Berthelot (204-00-20).
Dimanche 28 : Dr SIMMOWITCH.
Lundi 29 : Dr ARDITTI, 2, av. Georges-Clémenceau (204-00-25).
Mardi 30 : Dr AUDER Claude, 24, rue Rigault (204-07-97).
Mercredi 31 : Dr BAILEY-NAUD, 47, rue de Stalingrad (204-12-69).

MEDECINS DE SERVICE DU DIMANCHE

Dimanche 21 juillet : Dr BONNET, 68, bd du Couchant (204-10-81).
Dimanche 28 : Dr BOURGEOIS, 16, rue de Chanzy (204-11-33).

PHARMACIENS DE SERVICE DU DIMANCHE

Dimanche 21 : Pharmacie ARCIS, 5, place Gabriel-Péri (204-28-31).
Pharmacie SIMONOT, allée de la Fontaine, cité M.-Berthelot.
Dimanche 28 : Pharmacie BRUN, 97, av. Félix-Faure.
Pharmacie CORBY, 15, rue de Courbevoie.
Pour les pharmaciens de service de nuit, s'adresser au commissariat de police, 3, rue Saint-Denis, Nanterre (204-12-71).

ÉTAT CIVIL

■ NAISSANCES

Amgoud Ahmed ; Raposo Michel ; Tabary Valérie ; Laaribi Hacène ; Beribèche Abdelmajid ; Henni Azeddine ; Riet Maël ; Coppens Patricia ; Crespo Marie-José ; Nane Fouad ; Belhadj ; Berrim Abdelaziz ; Bouchez Eric ; Milano Maria ; Bouzon Philippe ; Lemghairbat Rachida ; Levrey Laure ; Delannoy Isabelle.

■ MARIAGES

Lutz Bernard, 28, rue Pigalle, Paris-9^e, et Letourneur Marti-

ne, 16, av. Gallieni, Nanterre ; Nail Pierre, 30, av. Alexandre, Nanterre, et Manta Maria, 33, av. Alexandre, Nanterre ; Gommard Jean-Claude, 36, rue François-Millet, Nanterre, et Arnaut Mona, 45, rue de la Liberté, Nanterre.

■ DECES

Dupeyron Guy, 152, av. de la République, 34 ans ; Viravau Robert, 4, allée Edward-Jenner, 58 ans ; Philippart Gilberte, ép. Pitout, 9, rue Rigault, 48 ans ; Pichard Maurice, 102, rue de Garches, 48 ans ; Labbé Jules, 24, av. Henri-Martin, 68 ans ; Cordier Marthe, Vve Bernard, 60, rue de la Côte, 75 ans ; Chardonnet Alphonse, 403, av. de la République, 85 ans ; Barth Elisabeth, Vve Toutain, 132, rue Félix-Faure, 89 ans ; Maes Sophie, Vve Decré, 403, av. de la République, 74 ans.
E6VEIL NANTERRE ... ?

PHOTOS — MARIAGES

S. WIN

36, rue de la Source
BOI 51-21

SANITAIRE - CUISINE CHAUFFAGE - REFRIGERATEURS

Toutes les Grandes Marques se trouvent chez

ROLLAND FRÈRES 8, rue Castel-Marly
NANTERRE
204-10-77

INSTALLATEURS
Concessionnaires ARTHUR MARTIN - DE DIETRICH
RESTERA OUVERT EN AOUT

DEPANNAGE

PLOMBERIE
APPAREILS MENAGERS

Lisez
Humanité
ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Depuis l'explosion de la boulangerie BUART, dans la cité H.L.M. du Vieux-Pont, un dépôt de pain a été créé aux « Halles de la Cité ». Celui-ci est ouvert jusqu'au 14 juillet.

MARBRIER - FABRICANT

TOUS TRAVAUX DE CIMETIERE
FLEURS ET ENTRETIENS A L'ANNEE

Lucien BERLY

Ancienne Maison Ed BERLY créée en 1886
107, rue de Courbevoie, NANTERRE
2, rue Liénard, RUEIL - BOI 14-27

QUALITE CREDIT
GARANTIE GRATUIT
PRIX DE GROS
Atelier de Fabrication :
118, rue de Courbevoie
Téléphone : BOI 14-27

14 Juillet cycliste à Nanterre :

1°) Prix des cycles PETIT (Cadets)

2°) Prix des Commerçants et Industriels (3° et 4° catégories)

A renouveler souvent

A vélo, il faut souffrir ; le champion dans ce sport merveilleux, chevaleresque, est le plus dur au mal.

En ce dimanche intimidé, Jupiter nous gratifia toute la journée de sa versatilité, tantôt crachin, tantôt déluge, tantôt tempête... Sautant les numbus, les stratus et autres cumulus, j'appréhendais pour ces cadets, ces 3 et 4, qui ardemment souhaitaient passer en 2.

L'ami Jean, ancien cycliste, à peine arrivé, la clarté apparue, fini les pleurs, dès que nous nous fûmes rendus sur le circuit, le ciel se marrait.

Le premier départ fut celui des cadets, cahin-caha, s'observant comme de vieux brisegrads, ils démarrèrent. Impulsif comme à mon habitude, je protestais contre l'extrême facilité du

circuit. Il me fallut déchanter, reconnaître mon erreur, ce tracé sinueux, tout en virages qui se disputent la palme de difficulté, est excessivement fastidieux ; il coupe les pattes, à chaque instant il faut relancer sa machine...

Ces cadets ne m'apprirent rien, leurs 44 kilomètres furent honnêtement bouclés, quelques escarmouches ici et là, mais un sprint semi-massif à l'arrivée et une belle victoire pour Henri.

Les spectateurs peu nombreux commencèrent à affluer, et lorsque le départ pour les 3 et 4 fut donné, une honnête assistance, en ce 14 juillet, fleurissait sur tout le circuit, les dames et les demoiselles, pimpantes, plus jolies que matine...

Ils étaient donc 80 pour les 110 km et les nombreux prix.

L'ambiance habituelle régnait, les familles des coureurs piaffaient, jurant ici et là que pour Pierre, Jules et Jean c'était dans la poche !

Après le premier tour, nous nous rendîmes compte que cela « marchait » dur, les banderilles jaillissaient, saignantes, timides, et déjà, sans aucun esprit de clocher (je suis Putéolien), les 3 engagés du CSM Puteaux contrôlaient la course, avec dextérité et la première offensive sérieuse fut l'œuvre de Delattre (COMP) qui entraîna à la suite une dizaine de coureurs. Deux tours plus loin ils se divisèrent en deux, puis un homme d'Herblay flancha. 4 coureurs étaient en tête (après que Delattre eut crevé en pleine bagarre), 1 de Puteaux, 1 de Herblay (le vainqueur), 1 du RAC, 1 de Chatou...

Ils firent le train, sans éclat, lentement mais sûrement.

Nous apprîmes alors que Pingéon, au tour de France, avait 12 minutes d'avance, nous communiquâmes cette information au public qui manifesta bruyamment sa satisfaction et pour un instant nos coureurs furent ignorés.

Nous assistâmes, à deux tours de la fin, à un retour extraordinaire de deux coureurs du VC Nanterre (Levasseur et Carbonnier, 3° et 4° de l'épreuve) qui rejoignirent nos quatre de tête. Au moment de la jonction, mon Putéolien Comino (2°), démarra sèchement, fit le trou ; j'expliquais alors autour de moi qu'il était parti trop tôt, j'eus raison (pour une fois), il s'écroula à 2 km du but et le coureur d'Herblay gagna confortablement. Nos deux du VC Nanterre regrettèrent certainement de ne pas être partis plus tôt, incontestablement ils étaient costauds.

Sur la ligne d'arrivée les hommes sprintaient. Qu'importe la place, les derniers arrivants nous gratifièrent d'un phénomène dernier 100 mètre « à la mort », comme des purs qu'ils sont !

Qu'ils doivent rester toute la vie...

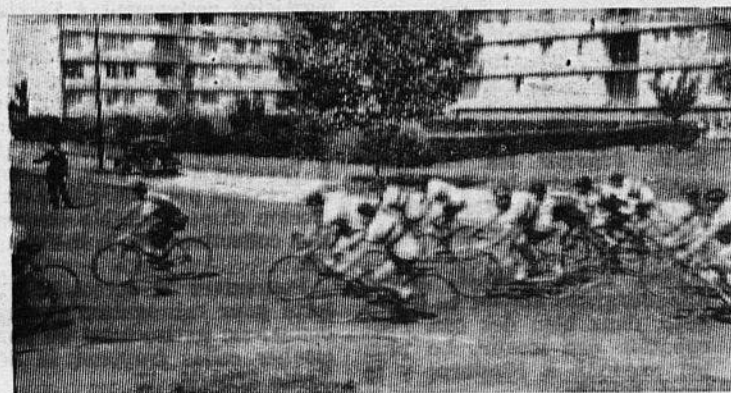
HACENE MEZIANI.



Le secrétaire du C.V. Nanterre au micro



Départ de la course des 3° et 4° catégories, rue Maurice-Thorez



Un passage des 3° et 4° catégories, boulevard Soufflot



Un passage des 3° et 4° catégories, à la gare ; à gauche, au premier plan : FABRE, du C.V. Nanterre



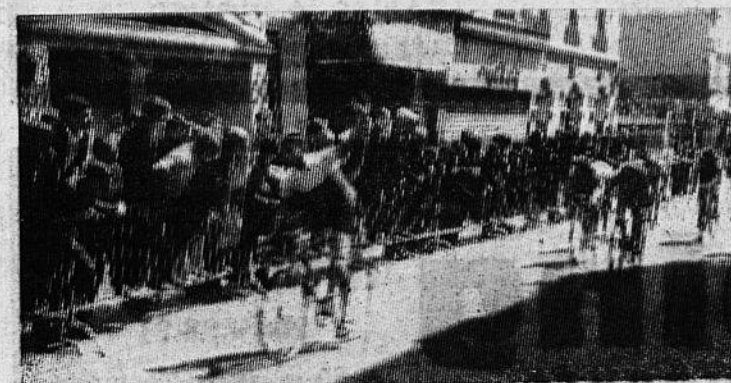
De gauche à droite : CLOTTEAU, 1° des 3° et 4° catégories ; CARBONNIER, 4° ; M. LEGAGNEUX, maire adjoint ; M. BAUDET, président du C.V. Nanterre, et Levasseur, classé 3°.



SIMON et SCHMIT, des cadets du C.V. Nanterre, lors d'une échappée



« L'Veuil » a suivi les courses de bout en bout



MAIREL, des cadets, franchit la ligne d'arrivée en vainqueur.

LES CLASSEMENTS

14 JUILLET 1968 PRIX DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS (3° et 4° catégories)

1. Clotteau Daniel (CM Herblay), les 110 km en 3 h. 07 ; 2. Comino (CSM Puteaux) à 20" ; 3. Levasseur Guy (CV Nanterre), à 35" ; 4. Carbonnier (CV Nanterre), à 45" ; 5. Fremondières (AS Chatou), m. t. ; 6. Alliot (Rueil AC), m. t. ; 7. Larroque (C.V. Nanterre), à 55" ; 8. Primault (AS Chatou), à 1' 20" ; 9. Mastorakis Jacques (CSM Villeneuve), m. t. ; 10. Decker (CSMVG) m. t., etc. ; 13. Noël ; 18. Fabre ; 20. Lodini ; 25. Simard ; 26. Lebre-

ton ; 30. Loparo (tous du C.V. Nanterre).
83 engagés. 72 partants. 41 arrivants.

Coupe du Conseil général des Hauts-de-Seine remise par M. Legagneux à Daniel Clotteau.

Challenge de l'OMEPS (prix d'équipe), remise par M. Chamonin (vice-président de l'OM EPS), au Club Véloclubique de Nanterre.

Classement par points

1. Fremondières ;
2. Comino ;
3. Mastorakis Jacques ;
4. Alliot ;
5. Clotteau.

Nombreuses primes offertes en particulier par : « L'Veuil », le Cabinet Monod, le Bar Pari-

sien, Pastis 51, Daf (garage Houdayer, la Quincaillerie de la Gare, les cycles Petit, les cycles Ménager, etc.

14 JUILLET 1968 PRIX DES CYCLES PETIT (Cadets)

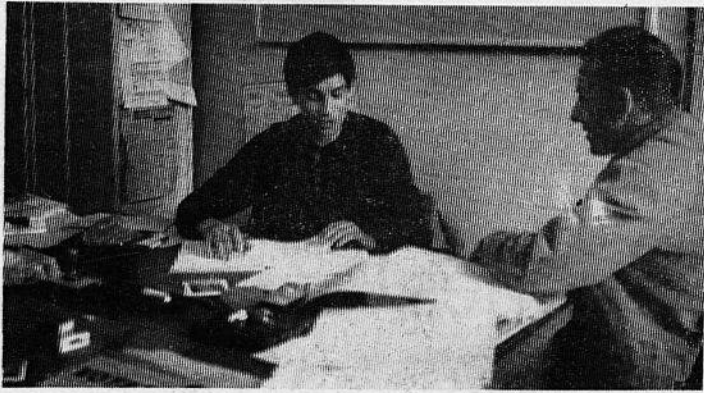
1. Henri Mairiel (CC Versailles), les 44 km en 1 h. 13 ; 2. Gatin (VCCA) ; 3. Ponsard (R AC) ; 4. Perono (CVN) ; 5. Bortelle (CVN) ; 6. Gignac (R AC) ; 7. Ollivier (SC Nice) ; 8. Schmit (ES Col) ; 9. Colletet (QSG) ; 10. Mathoux (VC CA), etc...

28 engagés. 20 partants. 17 classés.

PRIX D'EQUIPE
Coupe Pastis 51 remise par M. Fontaine au Rueil AC.

Interview du secrétaire du syndicat des métaux de Nanterre

Un de nos rédacteurs a posé quelques questions au secrétaire du syndicat des métaux sur l'organisation du rendez-vous du 25 juillet.



Vous organisez le 25 juillet un rendez-vous avec vos syndiqués, pouvez-vous nous dire en quoi cela consiste ?

Le syndicat C.G.T. des métaux de Nanterre organise une réception pour souhaiter la bienvenue aux 1.100 nouveaux syndiqués de la métallurgie qui ont adhéré depuis la grève, et pour honorer les militants anciens et nouveaux qui ont tant contribué, pendant cette période, aux succès revendicatifs et au renforcement de la C.G.T., gage de nouveaux succès et du développement de l'unité.

A cette occasion, l'U.S.T.M. a décidé l'édition d'une belle lithographie qui témoignera de la participation des travailleurs aux luttes de mai-juin ; cette gravure sera remise à l'assemblée du 25 juillet, salle de la Coopérative, à partir de 17 h. 30, à l'ensemble des syndiqués présents.

Pouvez-vous, en quelques mots, dégager les enseignements de la grande lutte revendicative que les métallurgistes viennent de mener sur Nanterre ?

Pour notre localité, 14.000 métallurgistes étaient en grève avec, dans bien des cas, l'occupation des locaux. Le plus bel exemple à Nanterre : le trust Citroën.

Ouvriers, techniciens, employés, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres ont exprimé, avec vigueur, leur volonté de faire aboutir ensemble leurs revendications. C'est le profond désir d'unité et de combativité des travailleurs de la métallurgie qui a amené le patronat à concéder ce qu'ils avaient toujours refusé jusque-là.

Et notamment sur notre localité, de nombreux avantages ont été obtenus sur les libertés syndicales et les salaires : Citroën, Solex, Rosi, P.M.P., etc.

Jamais le prestige de la C. G.T. n'a été aussi grand sur Nanterre, seule organisation syndicale présente dans la métallurgie durant les événements.

Des dizaines de nouveaux mi-

litants dynamiques, enthousiastes, jeunes pour la plupart, ont surgi dans la bataille ne demandant qu'à travailler au sein de notre syndicat.

Il est regrettable pour nous que la complaisance de certains dirigeants CFDT envers les éléments gauchistes et de certains étudiants irresponsables, a retardé de poursuivre, face au patronat et à l'Etat-patron l'unité d'action syndicale sur la base de nos objectifs revendicatifs communs.

Vous partez en vacances mais vous devez déjà préparer la rentrée de septembre.

Dès la reprise du travail se pose pour nous d'aider concrètement les nouveaux militants qui ont pendant cette grève participé activement à l'action syndicale.

Le souci général des travailleurs à l'issue de la grève c'est que les succès acquis soient respectés, garantis et enrichis et qu'ils soient également élargis à l'ensemble des salariés ; enfin, œuvrer pour obtenir la conclusion d'une véritable convention collective dans la métallurgie.

Poursuivre et intensifier la lutte pour l'abrogation des ordonnances antisociales en particulier celles frappant la Sécurité Sociale.

Imposer l'échelle mobile et toutes les mesures garantissant le pouvoir d'achat des travailleurs contre les hausses des prix.

Exiger la garantie de l'emploi.

Enfin, la CGT travaillera sans relâche en vue du rassemblement nécessaire des forces de gauche et des centrales syndicales et pour l'élaboration d'un programme commun.

Le Syndicat des Métaux de Nanterre se félicite des 1.100 adhésions et appelle ses militants à redoubler d'efforts pour poursuivre le renforcement de la CGT et décide de convoquer à l'automne prochain son congrès annuel sur la défense des revendications et des droits des travailleurs.

IL RESTE ENCORE QUELQUES PLACES DANS CETTE VIEILLE DEMEURE DU ROUERGUE

Inscrivez-vous vite au stage vacances



Lors de la rencontre avec les jeunes, les Pionniers et adolescent médiaire de leurs charmantes accompagnatrices, aux questions que notre

Le Club des Arts Plastiques vous propose des vacances originales. UN STAGE chez un artisan du Rouergue à la mi-journée.

(Poterie, émaux sur cuivre, vannerie, ferronnerie, ébénisterie, mécanique, photo, sculpture).

Ou un STAGE PEINTURE avec Benjamin Marques du Théâtre des Amandiers.

RESULTATS DE LA TOMBOLA ORGANISEE PAR LA CELLULE « YOURI-GAGARINE »

TIRAGE
DES BONS DE SOUTIEN (Billets bleus)
117 gagne 1 filet garni.
141 gagne 1 litre de Ricard.
108 gagne 5 kg de sucre.

CINÉMA

LE CENTRAL
Vendredi 19, samedi 20 juillet, à 21 heures :

CHUKA
Dimanche 21 à 14 h. 30, 17 heures et 21 heures :
DU MOU DANS LA GACHETTE LA BOULE

Vendredi 19
LA TERREUR DES KIRGHIZ
Samedi 20, dimanche 21, Lundi 22 juillet :
MONSIEUR DYNAMITE

Les trois premières propositions de loi

Dès le 11 juillet, le Groupe Communiste a déposé trois propositions de loi.

La première tend « à assurer la garantie de l'emploi et à protéger les salariés contre les licenciements arbitraires ; la deuxième fixe à 18 ans l'âge de la majorité civile et de la majorité électorale ; la troisième permet de surseoir aux expulsions de locaux d'habitation ou à usage professionnel chaque fois que le relogement des intéressés ne pourra avoir lieu dans des conditions normales ».

DES VACANCES : l'autre partie de la journée.

Pêche : rivières, étangs et lacs. Baignade : rivières et piscines.

Promenades et excursions à pied et en voiture dans une région riche en vestiges du passé et où la nature est d'une beauté sauvage.

Veillées autour du feu de bois avec des habitants du Rouergue qui nous raconteront des histoires en langue d'oc.

Fêtes locales au folklore authentique.

Tennis - volley à 8 km.

Liberté totale pour ceux qui préfèrent en dehors du stage du matin le farniente total.

AVEC NOS ENFANTS

Les enfants même très petits sont accueillis.

Le matin ils seront confiés à une monitrice pendant que les parents feront leur stage.

Stage-enfants. Ils feront de la peinture sous la conduite de l'animateur peintre à certaines heures de la journée.

Dès 15 ans, nous accueillons aussi les jeunes gens et jeunes filles intéressés par cette formule.

HEBERGEMENT

A Rulhs par Auzits (près de Montbazens) dans une tour et un presbytère moyen-âgeux (eau, électricité).

Confort : style camping. Nourriture : copieuse et bien aveyronnaise.

PRIX DU SEJOUR : Adultes : 200 F pour les 10 jours tout compris.

Enfants en dessous de 15 ans, 100 F.

INSCRIPTIONS

CENTRE CULTUREL COMMUNAL, Mairie de Nanterre. Tél. 204-01-20, poste 04.

AU MOIS D'AOUT LES BUREAUX du Centre Culturel seront fermés.

Réouverture : mardi 3 septembre. LES CLUBS ne fonctionneront pas en août.

Inscriptions et réinscriptions pour l'année scolaire 1968-1969 : du 3 au 21 septembre au Centre Culturel Communal, Mairie de Nanterre, tél. : 204-01-20 poste 04.

TOUTS LES CLUBS reprendront leurs activités dans la semaine du 16 au 21 septembre.

CLUB des BRICOLEURS DE NANTERRE

QUINCAILLERIE DE LA GARE

Cherchemont et Cie 80, rue Maurice-Thorez
Ex-rue du Chemin-de-Fer
NANTERRE 204-11-61

RESTERA OUVERT EN AOUT

Tous vos achats supérieurs à 20 f vous réservent une agréable surprise

LOCATIONS } MATÉRIELS ÉLECTRIQUES
PONCEUSES - PERCEUSES
PERCEUSES PERCUTEURS
TABLES A COLLER
MACHINES A DÉCOLLER

VIC VÊTEMENT

9, rue du Marché

à NANTERRE — Tél. 204 - 19-30

RESTERA OUVERT EN AOUT

CARAVANES - TOURISME - HABITATIONS - CHALETS 10, avenue Lénine
expo - camping NANTERRE
204 - 38-91
A 50 m de la place de la Boule (vers Chatou)
CARAVANES OCCASION TOUTES MARQUES

RENCONTRE FRANCO-TCHÈQUE A LA MAISON DES JEUNES DE NANTERRE



J. Pineau, maire adjoint, reçoit les jeunes pionniers et adolescents slovaques en visite dans notre localité.

Dans le cadre du jumelage de notre ville avec « Zilina », ville ouvrière de Slovaquie, en Tchécoslovaquie, une délégation de jeunes pionniers et d'adolescents est en visite dans notre pays.

Aimablement encadrés par les jeunes responsables du Comité de jumelage et par les monitrices du Groupe Anton Makarenko, de l'Union des Vaillants et Vaillantes, nos jeunes amis ont visité Paris et ses merveilles, Nanterre et les réalisations sociales et culturelles de notre ville ; ils se sont beaucoup intéressés aux réalisations en faveur

de l'enfance, ainsi qu'aux écoles et maisons de jeunes.

Après un trop court séjour parmi nous, les pionniers sont allés visiter notre Centre de Vacances de Saint-Hilaire-de-Riez et ont ainsi intimement fait connaissance avec les enfants de Nanterre en séjour dans cette colonie.

Nous souhaitons à nos jeunes amis tchécoslovaques de passer un agréable séjour en France et les remercions de leur gentillesse, leur sympathie et de l'amitié qui maintenant lie nos deux villes et dont ils sont les premiers messagers.



Les jeunes de Nanterre ont fraternellement reçu les jeunes Tchécoslovaques de Zilina, ville jumelée avec Nanterre.

RESULTATS DU TIRAGE DE LA TOMBOLA GRATUITE DE LA FETE DE LA MADELEINE

Entre parenthèses, les noms des donateurs.

- 243968 1 SIMCA 1000 grand luxe (Amicale des Commerçants et Artisans).
- 203568 1 bateau Zef (Amicale des Commerçants et Artisans).
- 242733 1 téléviseur Radiola (Amicale des Commerçants et Artisans).
- 34646 1 cuisinière Sauter 3 feux et four (E.D.F. - G.D.F. Central de Rueil).
- 4262 1 bidon d'huile Super Grade (Station Fina, av. Lénine).
- 5812 1 bon d'achat de 20 F (Maroquinerie Alex).
- 7243 4 apéritifs (Le Point Central).
- 10299 3 bidons d'huile Super Grade (Station Fina, av. Lénine).
- 11287 4 apéritifs (Le Point Central).
- 11629 1 poulet (Praulit, rôtisserie de la gare).
- 15259 1 étui clés avec lampe (Crédit Lyonnais).
- 15759 1 Fina Spotless (station Fina, av. Lénine).
- 19904 1 matelas et sommier Mérimos (Meubles Barlier).
- 22231 1 pince multiprise Facom (Quincaillerie Passebon).
- 22667 4 apéritifs (Le Point Central).
- 23167 1 compteur bleu, pose gratuite (E.D.F. - G.D.F., Central de Rueil).
- 24376 1 bidon d'huile Super Grade (station Fina, av. Lénine).
- 27716 1 aquarium boule avec 2 poissons rouges (Badier).
- 28915 1 pince multiprise Facom (Quincaillerie Passebon).
- 30411 1 matelas Fina (Station Fina, av. Lénine).
- 32954 1 étui clés avec lampe (Crédit Lyonnais).
- 33912 1 extincteur Fina Nofire (Station Fina, av. Lénine).
- 35546 1 Vélosolex (Amicale des Commerçants et Artisans).
- 39441 1 tapis poil animal 2 x 3 (Nanterre Linos).
- 39607 1 bon d'achat de 20 F (Lingerie Vog).
- 42460 1 bon d'achat de 10 F (Mutricy - Caprice du Jour).
- 44438 4 apéritifs (Le Point Central).
- 44857 1 bon d'achat de 10 F (Besnard).
- 48281 1 Fina Glass (Station Fina, av. Lénine).
- 48683 1 bon d'achat de 20 F (Cycles Petit).
- 50294 1 bon d'achat de 10 F (Maison des Lessives).
- 52193 1 bidon d'huile Super Grade (Station Fina, av. Lénine).
- 55709 1 bidon d'huile Multi Grade (Station Fina, av. Lénine).
- 60628 1 boîte bonbons Fruits de France (Le Goff, confiseur).
- 66664 1 clé à molette Facom (Quincaillerie Passebon).
- 75855 1 bidon d'huile Super Grade (station Fina, av. Lénine).
- 78149 4 apéritifs (Le Point Central).
- 83478 1 bon d'achat de 20 F (Chesne, chemisier).
- 84555 1 bon d'achat de 10 F (Maison des Lessives).
- 84788 1 Bombe Air (Station Fina, av. Lénine).

HOLD-UP AVENUE GEORGES-CLEMENCEAU : les bandits emportent 100.000 Francs

C'est vers 15 heures, mardi 16 juillet, que quatre hommes âgés de 30 ans environ, munis de chapeaux et de lunettes noires ont fait brutalement irruption dans une succursale de la B.R.E.D., située 142, avenue Georges-Clemenceau, à Nanterre.

Les bandits étaient munis d'un vaporisateur chargé probablement de gaz lacrymogène.

Pistolet au poing, ils tinrent en respect une cliente présente et les quatre employés pendant que l'un d'eux s'empara d'une somme de 100.000 F.

Les bandits ayant matraqué l'un des employés et bénéficiant de l'effet de surprise, purent s'enfuir à bord d'une « D. S. » grise métallisée, stationnée non loin, avant qu'il ne soit possible de déclencher l'alarme.

Toute la scène se déroula très rapidement et la « D. S. » fut retrouvée quelque temps après, rue Sadi-Carnot.

Plusieurs hold-up commis dans la

région ce même jour dans des circonstances analogues, laissent à penser que les mêmes hommes pourraient en être à l'origine.



Avenue Georges-Clemenceau, la façade de la B.R.E.D. où les bandits commirent le hold-up.

- 91024 4 apéritifs (Le Point Central).
- 108207 1 bon d'achat de 20 F (Lingerie Vog).
- 108636 1 étui clés avec lampe (Crédit Lyonnais).
- 110461 1 bon d'achat de 20 F (Lingerie Vog).
- 112254 1 langue de veau (Gouin, Aux abats de Touraine).
- 115347 1 bouteille de Moscato d'Asti (Au Jambon de Parme).
- 118154 1 compteur bleu, pose gratuite (EDF - GDF - Central de Rueil).
- 119532 1 bidon d'huile Super Grade (Station Fina, av. Lénine).
- 127276 1 bon d'achat de 10 F (Pâtisserie Meyer).
- 127890 1 petit bateau Dinky Fina (Station Fina, av. Lénine).
- 133609 1 étui clés avec lampe (Crédit Lyonnais).
- 135862 1 Fina Glass (Station Fina, av. Lénine).
- 139259 1 bidon d'huile Super Grade (Station Fina, av. Lénine).
- 141366 1 Saladeron-moutardier (Lacour, droguerie du Parc).
- 143838 1 bon d'achat de 10 F (Pâtisserie Meyer).
- 144005 1 moulin à café Moulinex (Masson).
- 145121 1 bon d'achat de 20 F (Lingerie Vog).
- 145958 1 bon d'achat de 15 F (Marion, pâtissier).
- 146127 4 apéritifs (Le Point Central).
- 146964 1 matelas Fina (Station Fina, av. Lénine).
- 147066 250 grs café supérieur (Germoka).
- 147259 1 Fina Lubrin (Station Fina, av. Lénine).
- 147317 4 apéritifs (Le Point Central).
- 150165 1 étui clés avec lampe (Crédit Lyonnais).
- 150663 1 étui clés avec lampe (Crédit Lyonnais).
- 151546 1 transistor Pockett (Ets Sheider).
- 164920 1 pince multiprise Facom (Quincaillerie Passebon).
- 167076 1 bidon d'huile Super Grade (Station Fina, av. Lénine).
- 173077 1 Fina Tox (Station Fina, av. Lénine).
- 179507 4 apéritifs (Le Point Central).
- 181087 1 bon d'achat de 10 F (Mutricy - Caprice du Jour).
- 183396 1 clé à molette Facom (Quincaillerie Passebon).
- 187740 1 terrine de tripes (Gouin - Aux abats de Touraine).
- 190851 1 bidon d'huile Multigrade (Station Fina, av. Lénine).
- 200582 1 bon d'achat de 10 F (Pâtisserie Meyer).
- 209700 1 étui clés avec lampe (Crédit Lyonnais).
- 218144 1 pipe Jeantet (Mérard - Tabac Le Fontenoy).
- 222673 1 bon d'achat de 10 F (Besnard - Charcuterie de la Gare).
- 224616 4 apéritifs (Le Point Central).
- 248617 1 bidon d'huile Multigrade (Station Fina, av. Lénine).
- 251792 1 coupe moderne (Dubois - coiffeur).
- 252622 1 bidon d'huile Multigrade (Station Fina, av. Lénine).
- 253047 1 bon d'achat de 10 F (Besnard - Charcuterie de la Gare).
- 260810 1 bidon d'huile Supergrade (Station Fina, av. Lénine).
- 261720 1 bon d'achat de 20 F (Lerck - Horlogerie de la Gare).
- 269485 1 compteur bleu, pose gratuite (EDF - GDF, Central de Rueil).
- 277422 1 bon d'achat de 10 F (Mutricy - Caprice du Jour).
- 277818 1 Muscat de Rivesaltes (Gintraud - Café des Sports).
- 278984 1 chemise (Vic Vêtements).
- 280233 1 étui clés avec lampe (Crédit Lyonnais).
- 280615 1 compteur bleu, pose gratuite (EDF - GDF, Central de Rueil).
- 282662 1 compteur bleu, pose gratuite (EDF - GDF, Central de Rueil).
- 293520 1 étui clés avec lampe (Crédit Lyonnais).
- 295893 1 bidon d'huile Multigrade (Station Fina, av. Lénine).
- 300317 250 grs café supérieur (Germoka).
- 306248 1 coupe moderne (Dubois, coiffeur).
- 323456 1 bon d'achat de 20 F (Lingerie Vog).
- 344375 1 bon d'achat de 30 F (Chesne, chemisier).
- 345450 1 bidon d'huile Multigrade (Station Fina, av. Lénine).
- 346291 1 bidon d'huile Multigrade (Station Fina, av. Lénine).
- 346576 1 réchaud Far 3 feux (EDF - GDF, Central de Rueil).
- 358027 1 pince multiprise Facom (Quincaillerie Passebon).
- 359788 1 bidon d'huile Multigrade (Station Fina, av. Lénine).
- 368840 1 bon d'achat de 10 F (Pâtisserie Meyer).
- 371562 1 Muscat de Rivesaltes (Gintraud - Café des Sports).
- 371994 1 Fina Protect (Station Fina, av. Lénine).
- 372467 1 rasoir électrique (Joguet - Auditorium Radio).
- 373201 1 Bombe Air (Station Fina, av. Lénine).
- 375425 1 étui clés avec lampe (Crédit Lyonnais).
- 388552 2 bidons d'huile Supergrade (Station Fina, av. Lénine).
- 416598 1 Fina Polish (Station Fina, av. Lénine).
- 416788 1 bidon d'huile Multigrade (Station Fina, av. Lénine).
- 417014 1 bon d'achat de 20 F (Graineterie Decornoy).
- 421297 1 bidon d'huile Supergrade (Station Fina, av. Lénine).

Nota. — Les compteurs bleus offerts par l'EDF-GDF ne peuvent être installés que sur le territoire de Nanterre.

Pour retirer leurs lots, les gagnants auront à se présenter chez M. SENS PLASSA, 36, rue Henri-Barbusse, jusqu'au 15 OCTOBRE 1968. Les lots non réclamés à cette date resteront acquis à l'A.C.A.N.

POUR LE RETABLISSEMENT DES DROITS DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

« Les anciens combattants et victimes de guerre seront-ils les seuls à ne pouvoir être entendus dans leur demande de justice ?

Telle est la question posée le 15 juin, devant le pays, au gouvernement et aux Assemblées parlementaires par les Associations représentatives groupées au sein du Comité National de Liaison.

Il faut que l'année du 50^e anniversaire de l'armistice 1914-1918 soit celle du rétablissement définitif de tous les droits des anciens combattants qui, en dépit de la loi, furent amputés, remis en cause ou méconnus, depuis 1958, par le pouvoir exécutif.

Pour l'obtenir du gouvernement et du Parlement, les anciens combattants et victimes de guerre de toutes générations se prépareront dès maintenant à assister au *Grand Rassemblement départemental*, organisé par l'Union départementale de l'U.F.A.C. des Hauts-de-Seine, *Samedi 28 Septembre*, à 16 heures, au Théâtre de Verdure, parc de la mairie, à Nanterre, qui sera suivi d'un défilé avec dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

Le Bureau
de l'Union départementale
de l'U.F.A.C.
des Hauts-de-Seine.

LES DIRECTIONS DE SCAMI ET SOPROMEX MÉPRISENT LES LIBERTÉS SYNDICALES DU SYNDICAT DES MÉTAUX

Après le licenciement abusif et illégal d'un secrétaire de la SCAMI, une nouvelle direction de la Zone Arago s'est signalée par son mépris des libertés syndicales.

Un agent de planning de la SOPROMEX s'est vu licencier sur de fallacieux prétextes.

En réalité, la Direction n'a fait que mettre en application ses menaces verbales et publiques envers ce travailleur, secrétaire de sa section syndicale, lors d'une réunion du personnel pour des revendications.

Notons que l'Inspecteur du Travail n'a pas émis pour ces 2 cas de licenciement un avis favorable ; malgré cela, ces directions ont maintenu leur décision, c'est pourquoi nous avisons l'Inspecteur départemental.

Dans l'immédiat, sans attendre les résultats des procédures juridiques, exigeons ensemble :

- 1^o La réintégration de ces deux travailleurs.
- 2^o Le respect des libertés syndicales.
- 3^o Le respect du protocole de Grenelle.

SURESNES

AGENCE LOCALE :
3, rue Edgar-Fournier - Tél. 506-67-82

Collège d'Enseignement Général Jean-Macé

Résultats des examens Certificat d'Etudes Primaires

Alvarez Albert - Alvarez Thierry - Aubel Yves - Barbecot Jean-Marc - Barrilliet Jean - Barthet Patrick - Benguerel Jean-Luc - Berthaux Pierre - Bitti Jean-Noël - Boisset Laurent - Bourre Jacky - Calais Gérard - Cézard Luc - Chabreder Robert - Cartier Alain - Château Guy - Chevalier Robert - Clauzade Alex - Coude-neau Jacques - Dechance Jacques - Decoster Patrick - De Soubray de Cluseau Jean-Luc - Dionis Daniel - Dorange Yves - Dumont Michel - Dumoulin Pascal - Escutary Jean-Claude - Exertier Michel - Farigoule Pierre - Fichel Dominique - Froger Christian - Gamez Michel - Govaert Francis - Grabowski Jean - Grislin Marc - Guerneur Jean-Pierre - Guguin Patrice - Hamiche Jean-Louis - Jolivet Roland - Jouault Patrick - Largani Patrick - Lavigne André - Lecuize Guy - Leuthy Michel - Martin Jean-Michel - Moniot Gérard - Muller Didier - Ouamer Rachid - Paquier Bruno - Périn Jean-Luc - Pertuisot Pierre - Pinault Michel - Poisson Jany - Potfer Richard - Prat Jean-Rémy - Roguet aMr - Rouault Michel - Saintis Dimitri - Schlaefflin Patrick - Soller Jean-Pierre - Tournoux Alain - Vessière Gilles - Vidal Philippe - Waroux Jean-Jacques - Waroux Patrick.

B.E.P.C.

Admis définitivement :

Angelle Jean-Pierre - Ayel Michel - Bant Daniel - Bearzatto Serge - Becker Patrice - Bellon Patrick - Bitti Jean-Noël - Boutron Henri - Bregonzio Jacques - Bury Jean-Paul - Cabet Philippe - Chabrut Jacques - Clauzade Alex - Codron Henri - Cottet Christian - Coudeneau Michel - Dayre Guy - Dozorme Jean-Pierre - Ducret Yves - Fichel Jean-Luc - Fidon Dominique - Fourniquet Michel - Frauciel Christian - Ghesquière

Marc - Gicquel Philippe - Honoré Bernard - Jardot Jean-Claude - Jegou Patrick - Kernalikjian Paul - Le Tannou Didier - Leuthy Michel - Major Claude - Méle Michel - Moureau Christian - Offrey Jean-Luc - Osswald Serge - Pascual Bernardo - Pelachau Patrick - Perret Blanc Patrick - Pertuisot Pierre - Quetin Philippe - Riffaud Christian - Roy Gilles - Sauzet Guy - Théveniaud Jean-Pierre - Vacher Gilles - Valadoux Daniel - Voury Patrick.

Syndicat d'Initiatives Office de Tourisme de Suresnes

De création récente, le Syndicat d'Initiative de Suresnes entre en activité et dès à présent nous pouvons annoncer qu'un Service est à la disposition de la population suresnoise à l'adresse suivante :

22, rue de Verdun (rez-de-chaussée) du mardi au samedi, de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures.

Mme BISSON assurera donc une permanence ayant pour objet d'aider et orienter tous nos concitoyens à la recherche d'un lieu de vacances ou d'un itinéraire et, en général, de les renseigner en leur évitant bien souvent un déplacement fastidieux et coûteux.

D'ambitions modestes pour ses débuts, nous pensons que notre Syndicat d'Initiative est appelé à jouer un rôle important dans le cadre de la civilisation des loisirs et que nombreux seront les Suresnois qui

connaîtront très vite le chemin de son siège et participeront ainsi à son développement.

Un des objectifs de notre Syndicat d'Initiative étant également de faire connaître notre ville et son histoire, ses monuments et ses lieux historiques, nous faisons appel au concours de tous dans cette tâche en nous aidant par l'adhésion de membres bienfaiteurs ou actifs; la cotisation annuelle étant fixée à 10 francs pour ces derniers.

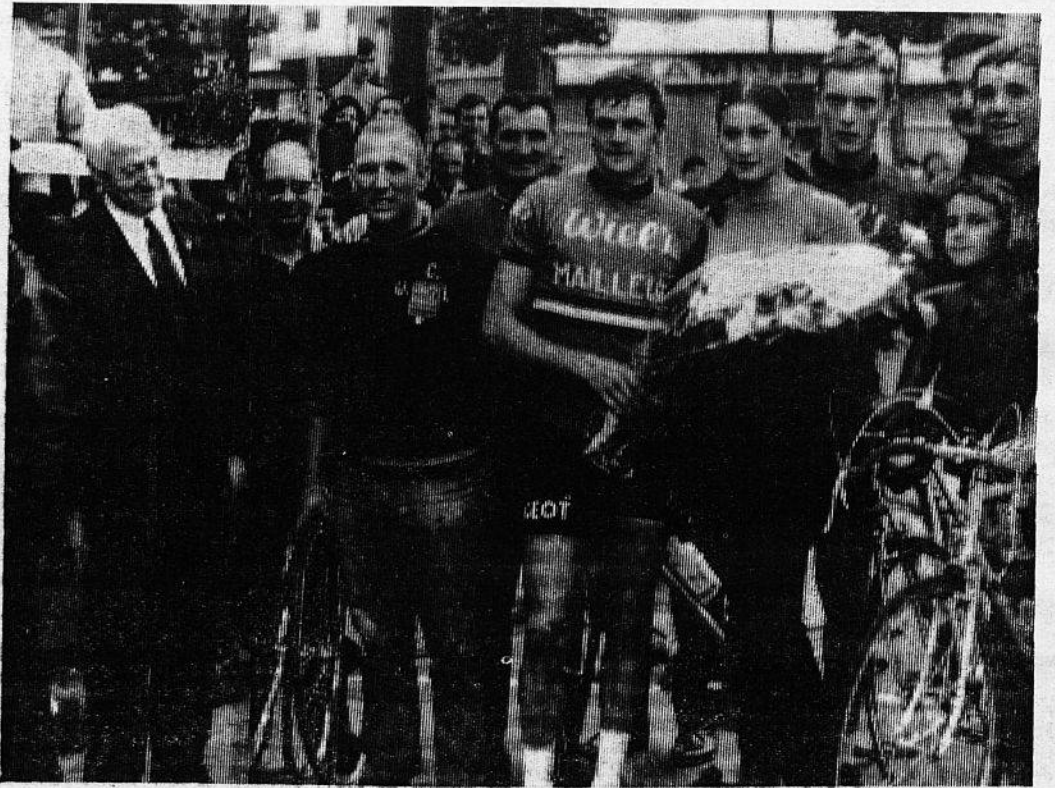
— Renseignements par téléphone : 506-70-14, aux heures d'ouverture.

VACANCES DES BOULANGERIES ANNEE 1968

MM. BOITTIN et Cie, 18, rue des Bourets - Septembre.
M. CHANSARD, 36, rue des Bourets - 5 août au 2 septembre.
M. MOZIN, 25, place du Général-Leclerc - 1^{er} au 31 août.
M. SIONNEAU, 9, place Henri-IV - 1^{er} au 31 août.
M. RICHARD, 26, rue Carnot - 2^{au} 31 août.
M. MESUREAU, 1, avenue F. Roosevelt - Ne ferme pas.
M. HAULEME, 31, boulevard H. Sellier - 4 août au 3 septembre.
M. TISSEAU, 59, rue Pasteur - 2 août au 1^{er} septembre.
M. NANTY, 55, rue de Verdun - 3 août au 2 septembre.
M. NUGUES, 121, rue de Verdun - 1^{er} au 31 août.
M. PARIGOT, 169 bis, rue de Verdun - Ne ferme pas.
M. BURIDANT, 23, rue des Bas-Rogers - 2 août au 2 septembre.
M. NEUVIALE, 2, avenue J. Jaurès - 1^{er} au 30 août.
M. LEGRAND, 35, avenue Jean-Jaurès - Ne ferme pas.
M. LAROCHE, 50, avenue Jean-Jaurès - 2 août au 2 septembre.
M. DURAND, 1, place Stalingrad - Ne ferme pas.
M. PAUL, 82, boulevard de Latre-de-Tassigny - 28 juillet au 27 août.

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 JUILLET

DES MILLIERS DE SURESNOIS ONT ASSISTE AUX ANNUELLES COURSES CYCLISTES INTERNATIONALES



LES VAINQUEURS, FELICITES ET FLEURIS.

(Photo Quelin)

RÉSULTATS : 13 Juillet

PETIT PRIX DES CITES JARDINS (Minimes)

1. Pierre Gastinel (Bleus de France); 2. Zanet (C.S.C.); 3. Cochet (R.A.C.); 4. Thefo (Bleus de France); 5. Chevrier (A.C.B.B.).

PRIX DES CITES JARDINS (Cadets)

1. Chollet Joël (E.E.C. - Ermont-Eaubonne Cycliste); 2. Abrieu (A.C.B.B.); 3. Ponsard (Rueil A.C.); 4. Bernier (Bleus de France); 5. Gastinel Jean-Louis (Bleus de France).

PRIX ALAIN-VALLEE (Juniors)

1. Laevers Roger (Belgique); 2. Molineris (Monaco); 3. Baras (Belgique); 4. Carrère (Bleus de France); 5. Olivier (Bleus de France).

GRAND PRIX DES CITES JARDINS (Séniors)

1. Alain Van Lancker (Bleus de France); 2. Mourieux (Bleus de France); 3. Rubias (Belgique); 4. Moneyron (Bleus de France); 5. Allary (Monaco).

14 Juillet

PRIX ILBISSIAN (Cadets)

1. Abrieu (A.C.B.B.); 2. Bernier (Bleus de France); 3. Gastinel (Bleus de France); 4. Le Goc (C.S.M. Puteaux); 5. Guillet (A.S. Chatou).

PRIX DE L'O.M.S. (Juniors)
1. Molineris (Monaco); 2. Pinchaud (Bleus de France); 3. Moneyron (Bleus de France); 4. Laevers (Belgique); 5. Olivier (Bleus de France).

GRAND PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL (Séniors)

1. Gérard Demont; 2. Mourieux; 3. Boulnois; 4. Van Lancker (Bleus de France); 5. Cornet (Belgique).

PERCEPTION DE SURESNES

NOUVEL HORAIRE
DU LUNDI
AU VENDREDI

8 h 30 à 12 h 30
13 h 30 à 16 h 30

Fermé le samedi

Suresnes a vécu de bien belles heures sportives avec les courses cyclistes internationales organisées par les « Bleus de France » et la Municipalité, à l'occasion des fêtes du 14 juillet.

Celles-ci, cette année, groupaient des équipes : belge, suisse, monégasque, italienne, auxquelles s'étaient jointes d'autres sociétés renommées de la région parisienne, telle l'A.C.B.B.

Le lot était particulièrement relevé puisqu'il comprenait le champion de France des Indépendants et, chez les séniors, une équipe des « Bleus de France » qui, il faut bien le dire, dominait la situation aussi bien sur le plan des moyens purement athlétiques que tactiques, et n'est pas loin de constituer ce qu'il y a de mieux en France chez les amateurs.

Car, en effet, notre club cycliste suresnois avec quatre pré-sélectionnés pour les Jeux Olympiques de Mexico sur six, constitue à lui seul un « plateau » de choix.

Il faut dire aussi, et c'est très important, qu'il y a « du monde » autour et derrière, et que la source des champions

cyclistes de valeur n'est pas prêt de se tarir à Suresnes.

L'avisé et compétent président Fournier y est pour beaucoup et l'on ne saurait trop le remercier ainsi que ses proches collaborateurs.

Nous avons donc assisté à des courses très spectaculaires, avec du panache.

Le circuit de la Cité-Jardins, moins difficile que celui du bas, a donné lieu à des passages fertiles en sprints, tentatives d'échappées, magnifiques retours, ce qui ravissait le nombreux public qui ne demandait que cela...

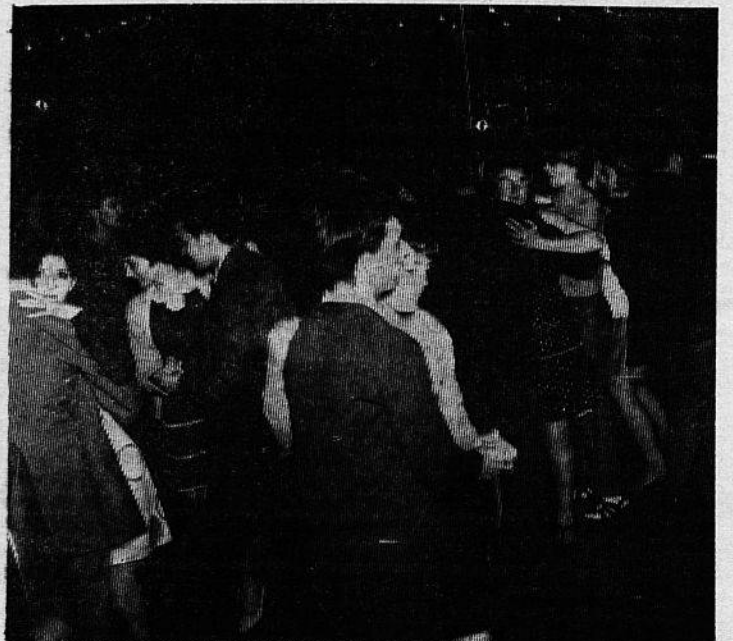
Nous vous donnons ci-dessous les classements des épreuves auxquelles, selon nous, plusieurs milliers de personnes ont assisté.

La Municipalité était représentée par le maire, des adjoints, des conseillers. Notre camarade Etienne Lafourcade, maire adjoint, député suppléant, après avoir souhaité la bienvenue à nos hôtes sportifs samedi matin aux côtés de R. Ardail et M. Le Gall, a donné également le départ d'une des épreuves et remis une coupe au champion de France Molinaris.

Correspondant EVEIL.

Le soir...

on dansait
dans nos quartiers



CINÉMA

LE CAPITOLE

PROGRAMME DU 19 AU 31 JUILLET

Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 :
LA GLOIRE DES CANAILLES
avec Curd Jurgens.

Lundi 22, « les lundis western » :

POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS

Mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche :
LA PLANETE DES SINGES
Grand écran couleurs.

Lundi 29 :
LE DOLLAR TROUÉ
Western.
Fermeture annuelle du 31 juillet au 20 août.

Vacances suresnoises à la Trinité-sur-Mer

La Municipalité vous rappelle que le camping municipal de La Trinité-sur-Mer (camp de Plijadur) vous est réservé en priorité, avec tarif préférentiel, durant toute l'année.

Profitez de vos vacances dans ce cadre pittoresque et agréable. Réservez vos places dès maintenant.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser ou écrire :

« LES VACANCES SURESNOLSES, MAIRIE DE SURESNES ».

Sens unique provisoire rue Danton

Pour permettre l'exécution des travaux de remplacement d'une conduite d'eau rue Danton, il est nécessaire d'instituer provisoirement un sens unique de circulation dans cette voie.

La circulation générale sera déviée par d'autres voies et notamment par la rue des Chênes.

ARRETE :

Article premier. — A partir du 1^{er} juillet 1968, et pour une durée d'un mois, un sens unique de circulation sera institué dans la rue Danton, dans le sens rue Voltaire vers la rue des Bas-Rogers.

Art. 2. — La signalisation nécessaire sera établie par les soins de l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

Départs joyeux d'écoliers pour la « COLO »



ÉTAT CIVIL

SEMAINES
DU 17 AU 24 JUIN
ET DU 25 JUIN AU 1^{er} JUILLET
NAISSANCES

Nathalie Kirch, 6, allée des Platanes.

Sylvie Millot, 29, rue Carnot.
Nathalie Pinson, 37, rue Jacques-Decour.

Carine Menezo, 43, avenue Jean-Jaurès.

Sandrine Hardy, 13, rue de la Huchette.

Laurent Richard, 17, rue Perrenet.

Laurence Michel, 36, rue Richemond-Desbassayns.

Eric Chauvineau, 55, rue Gardemat-Lapostol.

Delphine Calmesnil, 15, rue du Ratraït.

Alain Lagauche, 18, avenue Maistrasse.

Vincent Vialaneix, 24, rue Huché.

Florent Herrero, rue des Nouvelles.

Franck Le Bars, 54, rue G-Appay ; Philoippe Girou, 13, rue de Saint-Cloud ; Véronique Gilles, 7, rue Gambetta ; José Minana, 11 ter, rue du Capitatne Ferber ; Agnès Durand, 31, rue Merlin de Thionville ; Frédéric Preud'homme, 71, rue des Chênes ; Thierry Marie, 38, rue des Bourets ; Christophe Clément, cité Rouget de l'Isle ; Jacques Guellerin, 4, avenue Maistrasse ; Béatrice Piard, cité Rouget de l'Isle ; Eric Chassagne, 54, rue des Moulinaux ; Guilaine Pasco, 37, cité des Landes ; Frédéric Capard, 1, gare de Suresnes-Longchamp ; Laurent Ducrot, 32, rue Carnot ; Emmanuel Chaine, cité Carnot-Gambetta.

MARIAGES

Guy Bizien et Laurette Cailault, 67, boulevard de Lattre-de-Tassigny.

Philippe Quesnay et Elisabeth Clerc, 56, rue Pasteur.

Pierre Agostini et Dominique Waquant, 142, boulevard Henri-Sellier.

Francesco Fois, 22, avenue Roosevelt, et Solange Redon, cité Fécheray.

Michel Lair et Chantal Ponsot, 20, rue du Fécheray.

Gérard Chevallier et Nicole Leroux, 10, avenue Abbé-St-Pierre.

Jean-Pierre Simoen et Eliane Dalbin, 12, rue des Chèvremonts.

André Sarrazin et Renée Rueff, 11, boulevard de Lattre-de-Tassigny.

Michel Poiraton et Monique Leclair, 39, avenue Jean-Jaurès.

Jean Brognard, 18, rue Locarno, et Annie Colombier, 16, avenue Maistrasse.

Christian Chalas et Jacqueline de Monestrol, 90, avenue de Fouilleuse.

Jean-Jacques Enard et Martine Cappot, 28, quai Gallieni.

Guy Petit, 32, rue Marc-Bombiger, et Françoise Joyeux, 7, rue de la Huchette.

Jean-Luc Deslandes, 5, impasse de la Liberté, et Patricia Manchion, 74, rue des Chèvremonts.

Jean Foubard et Nicole Micheland, 5, avenue des Landes.

Bernard Guéritot et Liliane Parmentier, 75, rue des Chênes.

Gérard Guéry et Françoise Jaubert, tous deux 13, rue Kellog.

Pierre Bessonneau et Liliane Pelligri, 12, avenue Abbé-Saint-Pierre.

James Demesmaeker, 19, rue Locarno, et Catherine Fousset, 20, rue E-Colin.

Yves Zollikoffer et Danièle Cabot, 38, rue E-Forest.

Christian Schindler et Rosemonde Ringenbach, 10, rue de Bellevue.

Jean Noeth, 75, bd. Henri-Sellier et Eglantine Nougéret, 14, rue Chevreul ; Rémy Kerbarb et Michèle Piquet, tous deux, 7, passage des Petits Clos ; Alain Martin, 124, bd. Henri-Sellier et Joëlle Milliot, 31, avenue Ed.-Vaillant ; Roger Mondel et Michèle Lebigre, 11, rue des Couvaloux ; Jean Cochelin et Sylviane Bissonnier, 9, impasse de la Liberté ; Henri Pezet et Nicole Oget, 10, rue Michelet ; Bernard Meyer, 1, avenue Stresemann et Michèle Pignan, 18, bd. Briand.

DECES

Robert Riquois, né en 1905, allée des Platanes.

Emilien Rougery, né en 1901, avenue Maistrasse.

Gilles Genaudeau, né en 1965, avenue Jean-Jaurès.

Alberte Herpin, veuve Béquet, né en 1894, rue Gambetta ; Rose Magdelaine, épouse Métivet, née en 1897, rue du Syndicat des Cultivateurs ; Henri Prat, né en 1919, avenue Abbé Saint-Pierre ; Gilberte Le Merle, veuve Chaput, née en 1907, rue Gambetta ; Berthe Jardinier, épouse Guglielmi, née en 1880, bd. Henri-Sellier.

DECES

Robert Riquois, né en 1905, allée des Platanes.

Emilien Rougery, né en 1901, avenue Maistrasse.

Gilles Genaudeau, né en 1965, avenue Jean-Jaurès.

Alberte Herpin, veuve Béquet, né en 1894, rue Gambetta ; Rose Magdelaine, épouse Métivet, née en 1897, rue du Syndicat des Cultivateurs ; Henri Prat, né en 1919, avenue Abbé Saint-Pierre ; Gilberte Le Merle, veuve Chaput, née en 1907, rue Gambetta ; Berthe Jardinier, épouse Guglielmi, née en 1880, bd. Henri-Sellier.

DECES

Robert Riquois, né en 1905, allée des Platanes.

Emilien Rougery, né en 1901, avenue Maistrasse.

Gilles Genaudeau, né en 1965, avenue Jean-Jaurès.

Alberte Herpin, veuve Béquet, né en 1894, rue Gambetta ; Rose Magdelaine, épouse Métivet, née en 1897, rue du Syndicat des Cultivateurs ; Henri Prat, né en 1919, avenue Abbé Saint-Pierre ; Gilberte Le Merle, veuve Chaput, née en 1907, rue Gambetta ; Berthe Jardinier, épouse Guglielmi, née en 1880, bd. Henri-Sellier.

DECES

Robert Riquois, né en 1905, allée des Platanes.

Emilien Rougery, né en 1901, avenue Maistrasse.

Gilles Genaudeau, né en 1965, avenue Jean-Jaurès.

Alberte Herpin, veuve Béquet, né en 1894, rue Gambetta ; Rose Magdelaine, épouse Métivet, née en 1897, rue du Syndicat des Cultivateurs ; Henri Prat, né en 1919, avenue Abbé Saint-Pierre ; Gilberte Le Merle, veuve Chaput, née en 1907, rue Gambetta ; Berthe Jardinier, épouse Guglielmi, née en 1880, bd. Henri-Sellier.

DECES

Robert Riquois, né en 1905, allée des Platanes.

Emilien Rougery, né en 1901, avenue Maistrasse.

Gilles Genaudeau, né en 1965, avenue Jean-Jaurès.

Alberte Herpin, veuve Béquet, né en 1894, rue Gambetta ; Rose Magdelaine, épouse Métivet, née en 1897, rue du Syndicat des Cultivateurs ; Henri Prat, né en 1919, avenue Abbé Saint-Pierre ; Gilberte Le Merle, veuve Chaput, née en 1907, rue Gambetta ; Berthe Jardinier, épouse Guglielmi, née en 1880, bd. Henri-Sellier.

DECES

Robert Riquois, né en 1905, allée des Platanes.

Emilien Rougery, né en 1901, avenue Maistrasse.

Gilles Genaudeau, né en 1965, avenue Jean-Jaurès.

Alberte Herpin, veuve Béquet, né en 1894, rue Gambetta ; Rose Magdelaine, épouse Métivet, née en 1897, rue du Syndicat des Cultivateurs ; Henri Prat, né en 1919, avenue Abbé Saint-Pierre ; Gilberte Le Merle, veuve Chaput, née en 1907, rue Gambetta ; Berthe Jardinier, épouse Guglielmi, née en 1880, bd. Henri-Sellier.

DECES

Robert Riquois, né en 1905, allée des Platanes.

Emilien Rougery, né en 1901, avenue Maistrasse.

Gilles Genaudeau, né en 1965, avenue Jean-Jaurès.

Ce n'est qu'un au revoir



C'est le tour des pêches

Les pêches à leur tour sont détruites... Ce fruit savoureux que tant de personnes âgées aimeraient pouvoir s'acheter de temps en temps...

Qu'en pense cet ami « des humbles », qui ne manque pas de les endormir, chaque fois qu'il a besoin de leurs bulletins de vote ?

La mère de famille aussi, qui hésite devant le kilogramme de pêches à 240 AF, quand il ne coûte pas plus, n'en croit pas ses oreilles quand on lui dit que des dizaines de milliers de pêches sont détruites à Agen ou à Perpignan... C'est pourtant vrai !

Pourtant, dans un pays organisé, il serait facile de transporter avec des camions militaires ces fruits qui pourraient être distribués dans les écoles, les garderies, les foyers de vieux, les hôpitaux, partout où se trouvent des gens aux petits moyens. Les camions, on les trouve bien quand on veut briser les grèves des transports !

Vous ne trouvez pas que c'est scandaleux que l'on veuille nous faire croire que, après les artichauts, les choux-fleurs, les pêches, elles aussi, sont trop abondantes !

C'est la faute à qui ? Au Marché commun ? En partie, oui. Mais qui l'a voulu ce Marché commun ? Ce sont les princes qui gouvernent la France !

Annette LAFOURCADE.
P.S. : Samedi, on trouvait des plateaux de pêches, tachées, à 200 AF sur le marché.

Lundi, on les payait 240 AF le kilogramme dans les boutiques ; mardi, c'était 260 AF. Il faut mieux détruire que laisser descendre les cours... en régime capitaliste.

Service médical de garde

PHARMACIENS DE GARDE
DU 21 JUILLET AU 5 AOUT

21 juillet : MAILLARD, place de la Paix.

28 juillet : VENTELON, 32, rue Carnot.

4 août : LERNEE, 32, boulevard Henri-Sellier.

11 août : CANTRAINNE, 15, rue de Mont-Valérien.

18 août : PIRON, 28, rue des Bourets.

25 août : SAID, 20, avenue Jean-Jaurès.

CARROSSERIE DE NANTERRE

F. VILLARD & C^{IE}

CONSTRUCTIONS 100 RÉPARATIONS
ET RÉPARATIONS DE VOITURES
DE CARROSSERIES rue du DE TOURISME
INDUSTRIELLES — Vieux-Pont
ET COMMERCIALES 204 - 12-48 PEINTURE AU FOUR

IL Y A PÉRIL EN LA DEMEURE...

On voudra bien m'excuser de revenir sur le problème du Lycée Technique d'Etat, mais il est indispensable de dénoncer, une fois encore, ce qu'il est permis d'appeler un SCANDALE...

Comment, en juillet 1968, la survie du lycée n'est pas assurée ?...

Comment, aucune mesure immédiate n'est envisagée afin de reloger ce grand établissement scolaire dans les locaux vacants depuis de nombreuses années... de l'ancien Arsenal de Puteaux ?...

La responsabilité du Ministère de l'Education Nationale est totale.

Ce n'est pas grâce à lui, mais par de nombreuses luttes unies que des succès partiels ont été obtenus.

1965 : étatisation du Lycée Technique et abandon par le Ministère des Armées d'un projet de destruction de l'ex-Arsenal en vue de construire des logements pour officiers (!).

1967 : cession des locaux vacants de l'ancien Arsenal à l'Education Nationale et études techniques réalisées par un architecte du ministère, montrant que tous les établissements techniques de Puteaux pouvaient s'installer à l'Arsenal, sans attendre le départ de la S.E.R.E.B. occupant certains locaux.

Par des moyens différents, mais complémentaires, conscients du but à atteindre et des difficultés à surmonter, surtout depuis 1961-62, la section locale du S.N.E.S., l'administration du Lycée, le Comité Local d'Action Laïque, les A.P.E., les partis et organisations démocratiques, les parlementaires du secteur, le Conseil municipal, le Conseil général de l'ex-Seine et la population de Puteaux ont agi conjointement et utilement.

Or, la rentrée 1968 va encore s'effectuer dans les locaux exigus, vétustes et dangereux du 14, rue Mars-et-Roty.

Et pourtant... le 3 février dernier, pour attirer l'attention des pouvoirs publics, les parents d'élèves du Lycée ont interdit l'entrée de l'établissement à leurs enfants.

Et pourtant... le 22 mai dernier, plus de 2.000 manifestants dont de nombreux lycéens, ont clamé dans les rues de Puteaux, une exigence commune : « Le Lycée à l'Arsenal »...

Disons-le clairement et sans équivoque : les parents, les lycéens, les professeurs, la population de Puteaux en ont assez des atermoiements ministériels ; ils n'accepteront pas une quelconque opération visant à la disparition du Lycée Technique, mais ils exigeront, plus fort que jamais, des mesures immédiates permettant son transfert à l'Arsenal.

Qu'on ne leur parle plus de priorité de ceci ou de financement de cela... Ils en ont assez ! Forts de leur bon droit et de la justesse de leur cause, ils manifesteront encore plus massivement leur volonté commune. « Les choses étant ce qu'elles sont », que le Ministère de l'Education Nationale ne se fasse aucune illusion : à sa force d'inertie et à sa mauvaise volonté, nous opposerons notre action unie, dès la rentrée, sans perdre un seul jour.

Il faut en finir : nous n'avons rien à perdre et nous sommes conscients de mener une lutte juste, conforme à l'intérêt général.

Tous ensemble, nous préparerons le « rendez-vous d'automne » et nous mettrons tout en œuvre afin qu'en cette année scolaire 1968-69, nous puissions enfin voir l'avenir du Lycée Technique définitivement assuré.

Maurice REIX,

Secrétaire général adjoint
de la Section Départementale
du S.N.E.S

PUTEAUX

Le 14 Juillet à Puteaux



On a dansé, le 14 Juillet, place Stalingrad.

OBJECTIF « 1971 » OU LA RESISTIBLE ASCENSION DE RAYMOND MARCILLAC...

L'habileté de M. Péretti, son sens aigu de la manœuvre apparaissent ostensiblement dans le choix de son suppléant.

En s'adjoignant R. Marcillac, homme de télévision, donc de grande notoriété, ancien Putéolien de surcroît, « notre » député » visait plus loin que la « formalité » électorale.

L'addition des voix de droite, au scrutin de juin, montre combien, pour les futures élections municipales, la gauche putéolienne devra être extrêmement vigilante et unie. Comme l'a écrit M. Péretti, comptant sur sa lancée, l'U.D.R. vise à présent la Municipalité avec, qui sait, R. Marcillac comme maire.

Ce qui ne gênera en aucune manière certains conseillers municipaux actuels... bien au contraire...

Référons-nous à une récente et méprisable indiscretion... ACCIDENTELLE.

Ainsi donc, pour les démocrates, le gaulliste Marcillac apparaît, danger sérieux, sa démagogie surannée risquant actuellement de trouver quelque écho en notre commune.

Dans le journal de Péretti, il nous informe qu'il tiendra régulièrement des permanences en notre cité. Il plastronne, désinvolte, assurant qu'il n'y a ni droite ni gauche, assurant qu'il est un homme social.

Qui est-il exactement ? C'est un journaliste sportif, présentement directeur des Sports et Loisirs à l'O.R.T.F. Il a gravi les échelons de sa vie professionnelle depuis l'avènement de de Gaulle. Sa servilité, sa docilité et son manque d'imagination expliquent cela.

Guère apprécié sur le plan technique, il ne perçoit le sport qu'imparfaitement, par le petit bout de la lorgnette. Il existe chez lui un culte immodéré du vedettariat (voir les multiples directs « Jazy »).

Guère apprécié sur le plan technique, il doit l'être encore moins en quant qu'homme. S'il

UN PUTEOLIEN SE TUE DANS UN ACCIDENT A VILLETANEUSE

M. Jacques Lecuyer, 39 ans, demeurant à Puteaux, est mort dans une collision qui a eu lieu dimanche soir à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis).

La collision s'est produite entre la « Simca » pilotée par M. Lecuyer et une « 403 ». M. Lecuyer est mort sur le coup. Il y a en outre 4 blessés hospitalisés.

est des adversaires loyaux, ce n'est certes pas lui !

Le comble : sa conduite durant la magnifique grève de l'O.R.T.F. 1.400 personnes, diversifiées, de toutes tendances, de tous horizons s'unissaient en un mouvement exceptionnel. Notre homme, pour dévoyer l'unité, s'intitula gréviste l'espace d'un instant (à la stupeur générale). Dès qu'il fut admis, il essaya de faire pression plus particulièrement sur son équipe sportive. Cette vile tentative se solda par un échec. Il ne put entraîner que quelques gens, lui étant directement redevables et, pure coïncidence, parfaitement médiocres (voir l'innéparable et obtus Loctin au Tour de France).

Un homme qui se conduit de cette manière peut-il encore revendiquer une telle appellation ? Putéoliens, à vous de juger !

LA VIGNETTE : C'EST PARTI !...

Près de 350 vignettes réglées au 15 juillet ! A 50 vignettes près nous arrivons au chiffre de diffusion du 12 juillet 1967.

C'est un bon résultat qui montre que là où les communistes ont vraiment pris en main la diffusion, le retard peut être comblé (retard dû au lancement tardif de la campagne, du fait des événements).

Malgré le recul électoral de juin, notre Parti conserve de fortes positions à Puteaux. Dépasser les résultats de l'an passé (1.820 vignettes) est possible, les premiers résultats le montrent.

Pour y parvenir, pas de mystère ! Les meilleurs résultats sont obtenus dans les cellules qui organisent le porte-à-porte systématique. Telles la cellule Garraud (70 vignettes durant le week end), la cellule Pairière...

Mais, si bons que soient les résultats au 3^e rendez-vous, cela ne peut faire oublier que plusieurs cellules n'ont encore rien payé. Les camarades de ces cellules ne doivent plus tarder s'ils ne veulent pas prendre un retard insurmontable.

Samedi 20 juillet, au rendez-vous fédéral, les communistes de Puteaux espèrent bien atteindre les 500 vignettes.

Le 8 juillet, il était payé 114 vignettes ; le 12 juillet, 89 ; le 15 juillet, 134.

A l'honneur cette semaine, la cellule Orsati-Garraud.

Les communistes

de Puteaux :

ACCORD TOTAL
AVEC LA DIRECTION
DU PARTI

Vendredi 12 juillet, les communistes de Puteaux se sont réunis en assemblée afin de procéder à un premier examen des travaux du Comité Central de notre Parti réuni les 8 et 9 juillet à Nanterre. Une riche et intéressante discussion a suivi le rapport présenté par notre camarade Odette Barriac, membre du Bureau fédéral.

Au terme de cette assemblée, les communistes ont adopté, à l'unanimité, une motion qui a été adressée au Comité Central du Parti.

« Les communistes de Puteaux réunis en assemblée le vendredi 12 juillet 1968, approuvent le rapport que le camarade Waldeck ROCHET, secrétaire général du Parti, a présenté au nom du Bureau politique au Comité Central réuni les 8 et 9 juillet, ainsi que la résolution qu'il a adoptée.

Les communistes de Puteaux renouvellent leur entière confiance à la direction du Parti qui a su, avec maîtrise et fermeté, éviter aux travailleurs et à la France d'immenses périls.

A Puteaux, notre Parti va s'employer, par un travail de masse patient et persévérant, à défendre les avantages acquis par les travailleurs manuels et intellectuels, à travailler à l'union des forces ouvrières et démocratiques pour un programme commun d'un contenu social avancé qui offrira une perspective claire aux Français et Français.

Puteaux, le 12 juillet 1968. »

Gagnez de l'argent !

En effet pendant quelque temps encore L'EVEIL vous abonne pour 22 F par an et 11,50 F pour six mois et cela malgré la récente augmentation de son prix.

PUTEAUX-SPORTS-CAMPING

équipe TOUS LES SPORTIFS dans TOUS LES SPORTS

Sports d'Hiver - Classes de Neige

5, boul. Richard-Wallace - PUTEAUX - LON 30-12

Même maison Coquillière-sports-camping

39, rue Coquillière, PARIS-1^{er} - CEN. 04-09

TENTES ANDRÉ JAMET

QUAND LES GODILLOTS NOUS QUITTENT

Non, il ne s'agit pas des godillots du général. Ceux-ci, anciens et nouveaux, n'envisagent pas d'abandonner le pouvoir dans l'immédiat.

Notre propos est plus basement matérialiste. Comme chaque année, un bal a été organisé par la municipalité à l'occasion du 14 juillet. Celui-ci s'est déroulé sur la place Stalingrad, à l'emplacement du marché. L'ambiance était bonne, la jeunesse nombreuse, seul le « parquet » laissait à désirer. Le ciment, ce dévoreur de chaussures, a digéré fort allègrement plusieurs centaines de semelles et mis à mal de nombreux talons aiguille.

Sans doute nous direz-vous, c'est là un moindre mal, d'autant plus que fort nombreux sont les magasins de chaussures qui se sont ouverts dans la dernière période à Puteaux et qu'il faut bien que le commerce marche. C'est un fait, mais nous sommes persuadés que les démocrates et les républicains de Puteaux auraient préféré, quitte à perdre des godillots, voir ceux du général nous quitter. Ce n'est que partie remise.

FAITS DIVERS

ACCIDENT DE LA CIRCULATION

Le 10 juillet, à la suite d'un accident de la circulation survenu au rond-point de la Défense, Mlle Marie-José Beney a été admise à l'hôpital Foch. Son état est peu grave.

CHUTE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le 11 juillet, M. Adolphe Dédamon, demeurant 2, rue des Fusillés à Puteaux, a fait une chute sur la voie publique. Il a été admis à l'hôpital de Nanterre.

ACCIDENT DE VOITURES

Le 14 juillet, deux voitures se sont heurtées à l'angle de l'avenue du Général-de-Gaulle et de la rue de la République. A la suite de cet accident, Mme Monot Nadine a été admise en observation à l'hôpital de Puteaux.

ACCIDENT SUR UN CHANTIER

Le 9 juillet, à la suite d'un accident survenu sur un chantier, M. Dospeis Ar Mandion, demeurant rue des Pavillons à Puteaux, a été admis à l'hôpital de Nanterre. Ses jours ne semblent pas en danger.

MIROIR-SPRINT
Le Reflet du Sport

« L'EVEIL »
1, rue Volant
NANTERRE-92
Tél. : 204-00-21
C.C.P. PARIS 16.951-56

Tarif des abonnements :

- 1 an : 22 F 00
- 6 mois : 11 F 50

Directeur politique :
Fernand BAILLET
Rédacteur en chef :
Yves SAUDMONT
Directeur de publication :
Jean NENNIG

S. E. L. I. S.
16, rue Le Primaticcio
FONTAINEBLEAU

SPORTS

GYMNASTIQUE

La beauté de ce sport est unanimement reconnue, mais plus encore que l'harmonie des gestes, j'apprécie hautement l'harmonie des esprits.

Tant d'autres sports nous ont habitués à des excès de mauvaise humeur, d'infantilisme, ici, rien de tout cela, l'amour du sport prime.

La finale du championnat de France par équipe n'a pas failli à cette règle d'or, et si la S.M. Puteaux s'est inclinée, d'extrême justesse, elle confirme cependant qu'elle demeure à la tête de la gymnastique française.

A noter, individuellement Cayre (SMP) devança le champion de France Guiffroy (AS PP).

Résultats : 1. ASPP, 153,55 points ; 2. SMP, 153,25.

H. M.

Un document indispensable pour bien comprendre les événements que notre pays vient de connaître.

LES TRAVAUX DU COMITE CENTRAL DU P. C. F. sont édités en brochure (0,50 F).

Demandez-la au militant connu de vous ou aux postes de vente de « L'VEUIL ».

Mouvement de la Paix Appel aux Putéoliens

De nombreuses délégations, porteuses de motions et résolutions adoptées dans les entreprises, bureaux, quartiers et H.L.M. de Puteaux se joindront à toutes celles venues de Paris et de toute la banlieue.

Nous invitons les pacifistes de notre localité à former un groupe qui, en direction de l'hôtel Crillon, partira SAMEDI PROCHAIN, à 10 h. 30, METRO PONT DE NEUILLY, DEVANT LE GUICHET.

Ces délégations se retrouveront l'après-midi à 14 h. 30, au PALAIS D'ORSAY, quai A.-France, pour y recevoir les représentants de la R.D.V. et leur affirmer notre sympathie et notre solidarité au peuple héroïque qui fait l'admiration du monde entier et qui, finalement, vaincra avec l'aide de l'opinion publique de notre pays et de tous les peuples de la terre.

Nous invitons également les hommes et les femmes de Puteaux, épris de paix, à remettre à ces délégations des messages de sympathie et de fraternité de combat à l'adresse de nos amis vietnamiens.

TOUS SAMEDI MATIN devant l'HOTEL CRILLON où, avec les délégations venues de plusieurs autres pays, nous ferons connaître aux envoyés de M. Johnson l'exigence des Français démocrates et pacifistes et de tous les gens de cœur.

Les Américains hors du Vietnam !

Le Vietnam aux Vietnamiens !

LES COMMUNISTES

SOLIDAIRES...

Les communistes, qui ont soutenu dès le premier jour l'héroïque peuple vietnamien, s'emploieront tout au long de cette semaine à préparer le succès de

SERVICE MEDICAL

MEDECINS :

Dimanche 21 juillet
Dr ROSEMBERG, 33, avenue de Gaulle, tél. 506-04-23.

Dimanche 28 juillet
Dr POL, 60, rue Eichenberger, tél. 506-05-75.

Dimanche 4 août
Dr ROSEMBERG, 33, avenue de Gaulle, tél. 506-04-23.

Dimanche 11 août
Dr BERLOW, 34, rue L.-Voilin, tél. 506-01-21.

Jeudi 15 août
Dr HILL, 40, rue E.-Duclaux, Suresnes, tél. 506-11-55.

Dimanche 18 août
Dr GHENASSIA, 20, rue Benoit-Malon, tél. 506-06-04.

Dimanche 25 août
Dr GUYONNEAU, 77, avenue Félix-Faure, Nanterre, tél. 204-34-77.

Dimanche 1^{er} septembre
Dr ROSEMBERG, 33, avenue de Gaulle, tél. 506-04-23.

PHARMACIENS :

Dimanche 21 juillet
RIBEYRE, 38, rue Godefroy.

Dimanche 28 juillet
DELOUVIN, 1, rue Nélaton.

Dimanche 4 août
DIOT, 2, rue Mars et Roty.

Dimanche 11 août
BLET, 142, rue Jean-Jaurès.

Jeudi 15 août
JOREZ-PY, 58, boulevard R.-Walton.

Dimanche 18 août
CAVAILLES, 114, avenue Wilson.

Dimanche 25 août
RECHARD, 112, rue Jean-Jaurès.

Dimanche 1^{er} septembre
DELOUVIN, 1, rue Nélaton.

CINÉMAS

● LE CENTRAL
Samedi 20 (21 h), dimanche 21 (14, 17 et 21 h), lundi 22 (21 h), film d'aventure en scope-couleurs :

LE DERNIER TRAIN DU KATANGA avec Rod Taylor, Yvette Mimieux, Jimmy Brown.

Mercredi 24 (21 h), jeudi 25 (14 h 45 et 21 h), vendredi 26 (21 h) :

DYNAMITE JIM avec Luis Davilla, F. Sancho, M.-F. Conte.

Samedi 27 (21 h), dimanche 28 (14, 17 et 21 h), lundi 29 (21 h), un suspense angoissant :

CASSE-TETE CHINOIS POUR LE JUDOKA couleurs, avec M. Briand, Marilu Tolo, Maria Minh.

Mercredi 31 (21 h), jeudi 1^{er} août (14 h 45 et 21 h), vendredi 2 (21 h) l'arme secrète du rire :

LE CHAT MIAULERA 3 FOIS Francis Blanche, Yvonne Furneaux.

● LE LIDO
Samedi 20 (21 h), dimanche 21 (14, 17 et 21 h), lundi 22, (21 h), un western qu'il faut voir :

RIO GRANDE avec John Wayne, Mauren O'HARA, Victor Mc LAGLEN.

Samedi 27 (21 h), dimanche 28 (14, 17 et 21 h), lundi 29, (21 h), un grand chef-d'œuvre :

LES GRANDES MANŒUVRES avec Michèle Morgan, Gérard Philipe, Brigitte Bardot.

Mercredi 31, Jeudi 1^{er} août, vendredi 2, à 21 h, un film sélectionné pour le festival de Cannes 1967 :

JEU DE MASSACRE avec J.-P. Cassel, Claudine Auger, M. Duchaussois.

● LE REX

Samedi 20 (21 h), dimanche 21 (14 h, 16 h 45 et 21 h), film d'aventures et d'action :

DUEL DANS LE DESERT Kirk Morris, Dina Loy, Red Ross.

Mercredi 24, jeudi 25, vendredi 26 (21 h), dans un même film, Hercule, Maciste, Samson Ursus :

LE GRAND DEFI Stell, Red Ross, N. Baltimor, Y. Larvor.

Samedi 27 (21 h), dimanche 28 (14 h, 16 h 45 et 21 h) :

COMMISSAIRE X DANS LES GRIFFES DU DRAGON D'OR

A PARTIR DU MERCREDI 31 JUILLET, FERMETURE ANNUELLE.

REOUVERTURE LE MERCREDI 28 AOUT.

ETAT CIVIL

DU 9 AU 16 JUILLET INCLUS

NAISSANCES

Forsans Stéphane, 1, boulevard Richard-Wallace.

Troussier Christine, 15, rue A-France.

Hassen Nasser, 1, boulevard Richard-Wallace.

Hassen Nordine, 1, boulevard Richard-Wallace.

Debert Valérie, 15, rue Anatole-France.

Conan Christian, 1, boulevard Richard-Wallace.

Lepileur Sandrine, 1, boulevard Richard-Wallace.

Sadargues Thierry, 15, rue A-France.

Rameaux Suzanne, 15, rue A-France.

Mulhem Virginie, 15, rue A-France.

MARIAGES

Roqueplan Jean et Karsenti Danièle.

Devred Paul et Chichignoud Rose.

Degand Philibert et Jean Alise.

Courtecuisse Jacques et Haslay Monique.

DECES

Deshayes René, Louis, Abel, né le 14 juin 1897, 71 ans, 2, rue Gerhard.

BOULANGERIES OUVERTES EN JUILLET

MOREL, 11, rue Auguste-Blanche.

BURDEYRON, 4, rue des Bas Rogers.

MALBRANCHE, 4, rue Cartault.

SIBILAUD, 1, rue Chante Coq.

RICHEFEU, 10, rue de l'Eglise.

DEHE, 17, rue Fernand-

PELLAUTIER.

LANGINER, 37, rue Godefroy.

BENDEL, 66, rue J.-Jaurès.

MARTIN, 25, rue Marcelin-Berthelot.

HAEGEL, 120, avenue du P.-Wilson.

PEUVRET, 76, rue V.-Hugo.

HOURNON, 25, rue Paul-Laffargue.

BOULANGERIES OUVERTES EN AOUT

LABORIE, 17, rue Benoit-Malon.

GUILLET, 29, rue Cartault.

LEMAUR, 34, rue L.-Voilin.

BLAIS, 22, rue Godefroy.

METZGER, 60, rue Jean-Jaurès.

MARGERIE, 107, rue Jean-Jaurès.

GARIVET, 16, rue Marcellin-Berthelot.

HERBELET, 6, rue Marius-Jacotot.

MORELLI, 45, rue P.-Bert.

TOUS TISSUS d'Ameublement INSTALLATION D'APPARTEMENTS

Devis gratuit

Voilage en tous genres
Tout le linge de maison

TOUTISSAM 155, rue Jean-Jaurès
PUTEAUX — 506-38-50

COURBEVOIE

ETAT CIVIL

(SUITE)

Dolin Francis, ambulancier, Courbevoie, et Jourdain Madeleine, dactylo facturière, Courbevoie.

Girard Marcel, étudiant, Paris-16, et Breyse Thérèse, étudiante, Courbevoie.

Immarigeon Jean, tourneur sur métaux, Montreuil-sous-Bois, et Bourdeau Jeannine, secrétaire comptable, Courbevoie.

Sagot Jack, étudiant, Courbevoie, et Marting Marie, Sylvie, étudiante, Courbevoie.

Bastin Michel, électricien, Courbevoie, et Bianco Arlette, employée de bureau, Courbevoie.

Bod Hubert, chef de train, Courbevoie, et Japel Marie, sans profession, Rouen.

Brun Michel, garde républicain, Courbevoie, et Leroux Irène, sténo-dactylo, Goussainville.

Guay Michel, employé des chemins de fer, Courbevoie, et Breuil Martine, employée de bureau, La Garenne-Colombes.

Hedoux Francis, commis de chantier, Courbevoie, et Regnault Elisabeth, mécanographe, Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Vaillant Guy, second maître maîrtancier, Courbevoie, et Douval Annick, comptable, La Boissière-le-Tréhou.

Luduvicki Antoine, chef-traqueur, Courbevoie, et Champonnois Francine, employée de bureau, Bar-sur-Aube.

Claveille Jean-Noël, pâtissier, Courbevoie, et Vallée Marie-France, vendeuse, Bourg-de-Fégréac.

Malissard Serge, monteur-câbleur électronique, Ivry-sur-Seine, et Pain Maryse, laborantine électronique, Courbevoie.

NAISSANCES

Falcon Laurent, Courbevoie.

Loizeau Monique, Courbevoie.

Lembert Nathalie, Courbevoie.

Delaveau Hélène, Courbevoie.

Faye Frédéric, Courbevoie.

Friche Laurent, Courbevoie.

Tiffon Laurent, Courbevoie.

DECES

Léger Etienne, 77 ans, Courbevoie.

Perrissin-Fabert Henriette, Vve Charton, 93 ans, Courbevoie.

Giampreti Yvon, 57 ans, Courbevoie.

Delevaque Adrienne, Veuve Leroux, 82 ans, Courbevoie.

Meurant Arthur, 73 ans, Courbevoie.

Philippon Alice, épouse Bruchet, 58 ans, Courbevoie.

Juffroy Césarine, Veuve Mery, 88 ans, Courbevoie.

Aprest Marcel, 64 ans, Courbevoie.

Isoidr Ange, 79 ans, Courbevoie.

Gouret Jean, 46 ans, Courbevoie.

Dupret Raymond, 57 ans, Courbevoie.

Dupret Raymond, 57 ans, Courbevoie.

Dupret Raymond, 57 ans, Courbevoie.

CINÉMAS

■ CASINO DE BECON

Du mercredi 17 au lundi 22 juillet, Audrey Hepburn dans : SEULE DANS LA NUIT

● LE PARIS

Du mercredi 17 au dimanche 21 juillet : VIVRE DANS LA NUIT avec Jacques Perrin et Estelle Blain.

..

Du mercredi 24 au dimanche 28 juillet :

LA JUMENT VERTE
Couleurs.

Du 30 juillet au 29 août :

FERMETURE ANNUELLE

● ROYAL

17-18 : « Coup de fouet en retour ».

19-20 : Hommes de la Sierra ».

Dimanche 21 : « Mille dollars pour 1 Winchester ».

24-25 : « Capitaine Simbab ».

26-27 : « Yankee ».

Dimanche 28 : « Tom Dollar ».

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Faud Jean-Claude, ingénieur, Courbevoie, et Machère Mireille, coiffeuse, Prissac (Indre).

Lalubin Jean-Pierre, instituteur, Caen, et Cauvin Joëlle, secrétaire, Courbevoie.

Theraud Jean, ingénieur électricien, Courbevoie, et Detrait Marie-France, comptable, Glaçon (Nord).

Simonetti Jean, agent de lycée, Courbevoie, et Lahitte Marie, agent de lycée, Courbevoie.

Viseur Jean, attaché stagiaire, Puteaux, et Chatanon Elisabeth, Courbevoie.

Lejeune Jean-Pierre, dessinateur, Boulogne-Billancourt, et Bord Françoise, adjoint administratif, Courbevoie.

Niant François, ingénieur électricien, Courbevoie, et Yère Nicole, étudiante en pharmacie, Paris-16^e.

Lefebvre Jean, ingénieur, Courbevoie, et Da Silva Jacqueline, déléguée médicale, Paris-17^e.

Marinovic Philippe, technicien ingénieur en chimie, Courbevoie, et Peffault de Latour Chantal, étudiante, Moulins-les-Metz.

Permanences

Roger GUERIN
Conseiller général

se tient à la disposition de la population les 2^e et 4^e lundis de chaque mois, de 17 h. 30 à 19 h., 3 rue Joseph-Rivière

● Syndicat des Locataires : 2^e et 4^e samedis du mois, de 16 à 17 h., 104, rue Armand-Sylvestre, et le mercredi, de 19 à 20 h., 10, place Charras

● Association de Défense des Intérêts des Evincés de la zone de la Défense : les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, à 21 h.; le 4^e dimanche de chaque mois, à 10 h., sous-sol de l'école de la rue de Metz.

● A. R. A. C. : 2^e et 4^e dimanches de chaque mois, de 10 h. 30 à 11 heures 30, café Le Porto, 7, avenue Marceau.

● F. N. D. I. R. P. : 1^{er} dimanche du mois, de 10 h. 30 à 12 heures, salle Esperet, 125, rue Armand-Sylvestre

● Mutilés du Travail : 1^{er} et 3^e dimanches matin du mois, sous-sol école rue de Metz.

● Pompiers : appelez 333-01-20 ou 333-00-41.

● Appel taxi : appeler 333-00-00.

● Ambulance municipale : de 8 heures 30 à 18 h. 30, appeler 333-28-50; de 18 h. 30 à 8 h. 30, appeler 333-46-50 ou 333-46-51.

RETRAITES

Retraites Sécurité Sociale, retraites complémentaires : chaque mercredi, de 14 h. 30 à 17 heures 30, Union Locale des Syndicats C.G.T., 5, rue C.-Hebert.

TRAVAUX DE GAZ

Remplacement de canalisation défectueuse ou insuffisante : Fouille ouverte, rue Crevel-Duval.

VRAIMENT PAS POUR TOUTES LES BOURSES

A Charras, un beau panneau invite les passants à venir s'inscrire pour un logement. Nous y sommes allés et nous vous communiquons les renseignements. En couverture de la documentation, il est rappelé que SEMICLE signifie société d'économie mixte pour la construction de logements économiques.

Forts de cette précision, nous nous sommes précipités sur le tableau des prix pour faire nos calculs.

Les deux pièces offrent deux formules : 40 et 49 m², soit de 79 à 85.000 F et de 92 à 102.000 F, ce qui fait varier le prix du mètre carré de 1.877 à 2.125 F.

Pour les 4 et 5 pièces, les prix vont de 154.000 à 159.000 F et de 142.000 à 195.000 F, donc, par mètre carré, de 1.500 à 2.075 F.

Rêveurs, nous sommes

revenus aux conditions de vente et nous avons lu dans le chapitre livraison : lorsque les appartements seront en état d'habitabilité, les acquéreurs seront invités à les visiter. Une lettre leur sera adressée, précisant le prix réel et définitif à payer.

Décus, nous avons continué à feuilleter et sommes arrivés à la partie concernant les prêts du Crédit Foncier. Pour un quatre pièces, il est avancé 27.300 F sur vingt ans. Passé ce délai, on en a remboursé 45.828 à la Société qui a fait son calcul compte tenu des bonifications d'intérêts servies par l'Etat.

Nous avons aussi droit à un prêt familial de 22.000 F pour la même période et nous en aurons remboursé 35.160, toujours compte tenu des bonifications d'intérêts servies par l'Etat.

Mais ces deux prêts ne représentent même pas le

tiers du prix le plus bas du quatre pièces et il nous faudrait trouver encore 104.700 F. Heureusement, l'U.C.B. ou la C.F.E.C. proposent des prêts sur 5 à 20 ans par tranche de 10.000 F. Ainsi, à la C.F.E.C., à raison de 123,50 F par mois et par 10.000 F, si nous empruntons 100.000 F sur dix ans, nous en rembourserons 148.200, plus 2.000 F de frais.

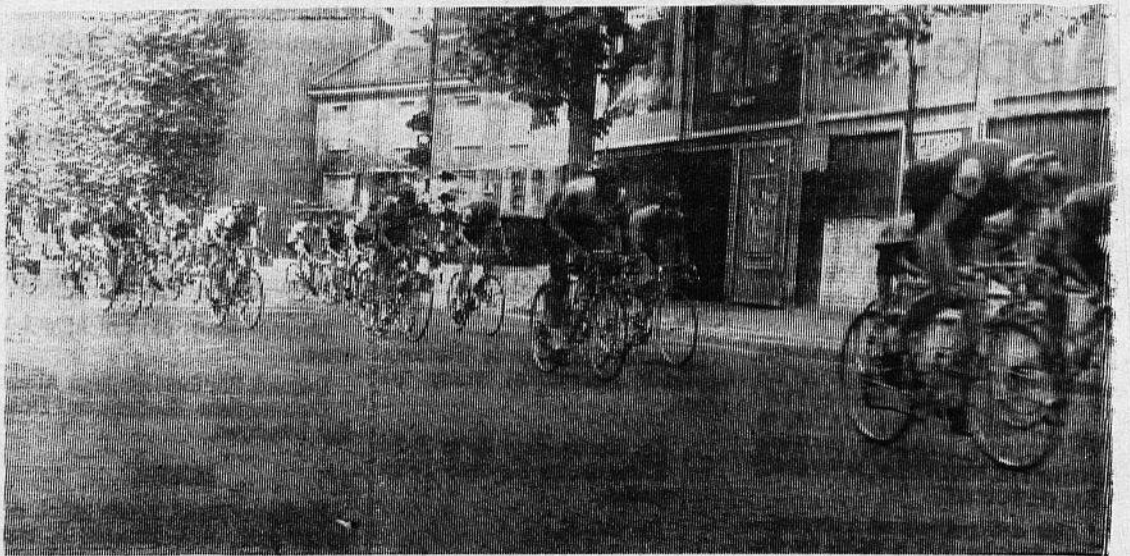
Ainsi, un logement de 154.000 F nous revenait à 229.388 F, soit presque 23 millions d'anciens Frs.

Désabusés, nous avons regardé cette réalisation conçue par les conseillers communistes et socialistes pour fournir des H.L. M. et des logements vraiment économiques aux Courbevoisiers ; nous avons pensé à l'opération du boulevard de la Paix et nous nous sommes dit :

DEPREZ = LOGEMENTS à 20 MILLIONS

COURBEVOIE-SPORTS

Beau succès de la course cycliste du 13 juillet



CLASSEMENT

Le 13 juillet, les prix du Conseil Municipal et Roger-Gallinari ont connu un vif succès populaire.

Notre cliché montre un passage des coureurs du prix du Conseil municipal. La course, menée à une allure record, a vu la victoire de Haupais de l'U.S. Créteil. Les organisateurs remercient bien vivement les généreux

donateurs et les membres du service d'ordre pour l'organisation parfaite de la course.

PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL DE COURBEVOIE LE 13 JUILLET 1968

Organisé par Courbevoie - Sports - 2^e, 3^e et 4^e catégories - Engagés : 109 - Partants : 97 - Les 95 km en 2 h 20.

Classement :

1. Haupais Charles, U.S. Créteil.
2. Tosi Pierre, U.S. Créteil.
3. Riegel Claude, V.C. Levallois.
4. Meunier Michel, U.S. Créteil.
5. Annequin Gérard, E.C. Sartrouville.
6. Garcia Jacques, R.S.O. Audonien.
7. Libert Guy, V.C. Levallois.
8. Landry Bernard, U.S. Créteil.
9. More J.-Claude, U.S. Domontoise.
10. Guffroy Patrice, U.S. Domontoise.
11. Lequintrec Yves, U.C. Longjumeau.
12. Brunoni Gérard, U.S. Domontoise.
13. Périgaud J.-Marc, V.C.L.
14. Macron Daniel, U.S. Créteil.
15. Le Bourhis Michel, E.C. Sartrouville.
16. Rebergue J.-Pierre, R.S.O.A.
17. Le Peillet Marcel, C.C. Versailles.

18. Thebault Dominique, U.S. Domontoise.
19. Marzin Michel, U.S. Franco.
20. Henot J.-Noël, V.C.C.A.

Prix d'équipe : 1. U.S. Créteil.

PRIX ROGER-GALLINARI COURSE CADETS

LE 13 JUILLET A COURBEVOIE

Organisé par Courbevoie-Sports - Engagés : 56 - Partants : 44. Classement :

1. Salinas Alain, C.C.P.V.
2. Fernandez Patrice, C.O.M.A.
3. Cluzaud Patrick, C.V. 19^e.
4. Henon Sylvain, C.C. Alfortville.
5. Lloret Michel, A.B.C.
6. Lozahic Alain, V.V. Savigny.
7. Ferré Pierre, R.S.O.A.
8. Beaudet Gérard, R.S.O.A.
9. Filzi Patrick, C.V. 19^e.
10. Millet Gérard, C.C. Alfortville.
11. Mathoux J.-Pierre, V.C.C.A.
12. Belfort André, C.S.M. Clamart.
13. Dalvanzo Guy, V.C. Ballancourt.
14. Schmitt Gérard, E.S. Colombienne.
15. Piqueret J.-Pierre, A.B.C.
16. Clermont Christian, A.B.C.
17. Christophe J.-Pierre, V.C.B.
18. Gatin Gérard, V.C.C.A.
19. Haton Christian, C.V. 19^e.
20. Moulinau Patrick, V.C.B.

Prix d'équipe : 1. Antony - Berny - Cyc.

Les MEUBLES MOYSE

LE PLUS GRAND CHOIX DE LA REGION

16 et 18, rue de Bezons, COURBEVOIE — 333 - 13-41

POUR TOUJOURS SATISFAIRE SA CLIENTELE

resteront ouverts en Août

☆ Demandez notre catalogue ☆

L'IRREALISME DE LA C.F.D.T.

Au cours des grèves de mai-juin, la C.F.D.T. a eu plusieurs prises de position qui donne à penser sur le peu de réalisme et d'esprit de responsabilité de la part de ses dirigeants.

Alors que l'accord C.G.T.-C.F.D.T. de janvier 1966 était clair tant du point de vue de la plate-forme revendicative que de celui des moyens d'action à mettre en œuvre, la C.F.D.T. s'est écartée dangereusement de cet accord au cours de la grève.

Entreprise par entreprise les travailleurs avaient établi leurs cahiers de revendications et décidé ensemble la grève illimitée avec dans bien des cas l'occupation des locaux, pour faire aboutir des revendications que le gouvernement et le patronat avaient toujours refusées jusque-là.

C'est l'unité ainsi réalisée sur les revendications et les moyens d'action qui a contraint le gouvernement et le patronat à discuter à Grenoble puis ensuite par branche d'industrie et par entreprise.

Les succès obtenus sont les fruits de cette unité.

Le gouvernement et le patronat le savent c'est pourquoi ils s'emploient actuellement à engager une grande offensive de division.

En faisant appel à Mendès-France la C.F.D.T. a volontairement ou non déclenché cette offensive de division et par là même a restreint les succès obtenus qui quoique certains en disent sont très importants.

A aucun moment les travailleurs en grève n'ont posé dans leur cahier de revendications le remplacement de De Gaulle par Mendès-France. Une telle idée qui mijotait peut-être depuis un certain temps dans la tête de certains dirigeants de la C.F.D.T. n'avait jamais été soumise aux travailleurs en grève.

Une telle proposition ne pouvait que désorienter les travailleurs et créer les conditions de la division entre ceux qui y étaient favorables, ceux qui étaient contre et la grande masse qui n'y avait jamais songé et qui ne s'était pas engagée dans la grève pour cela.

Que De Gaulle, Pompidou et leurs amis s'appuient sur un anticommunisme forcé, cela s'explique mais que des responsables d'une organisation syndicale de travailleurs aient dans leur for intérieur les mêmes bases philosophiques voilà qui est dangereux pour défendre honnêtement les intérêts des travailleurs. Lorsque l'on sait qu'en France 20 % de l'électorat fait confiance au Parti communiste et que ce parti rassemble essentiellement des travailleurs en son sein, il est clair

qu'en agissant ainsi la C.F.D.T. divisait le mouvement de grève et donnait le jour à des difficultés nouvelles pour rassembler les travailleurs.

Inlassablement les communistes qui ne prennent pas leurs désirs pour des réalités, qui tiennent compte à tout moment du rapport des forces en présence, vont travailler à l'unité de la classe ouvrière et à l'union indispensable avec les couches moyennes des villes et des campagnes, pour que ce soient les monopoles capitalistes qui soient isolés avec leur politique contraire aux intérêts des forces vives de la Nation et que tous ensemble nous instaurions une nouvelle politique avec des bases économiques nouvelles.

Mais pour cela il faudra imposer une démocratie authentique dans notre pays.

Succès de la C.G.T. aux élections professionnelles

Chez MAAG.
Elections des délégués du Comité d'Entreprise.

Collège ouvriers-employés :
Inscrits : 87. — Votants : 75. — Blancs et nuls : 3.

Liste C.G.T. : 72. 96 % des votants.

A la SABM.

Elections des délégués du personnel.

Inscrits : 27. — Votants : 25. — Blancs et nuls : 5.

Liste C.G.T. : 20 voix, 80 % des votants.

Chez MECKER.

Elections des délégués du personnel.

Inscrits : 11. — Votants : 10. — Blancs et nuls : 2.

Liste C.G.T. : 8 voix, 80 %.

Chez CLEMENT.

Elections des délégués du personnel.

Inscrits : 58. — Votants : 56. — Blancs et nuls : 14.

Liste C.G.T. : 42 voix, 75 %.



Louis CHAZE

Les 7 et 8 septembre, la Fête de l'Humanité aura lieu cette année. Sa signification de rassemblement politique de masse pour la défense des libertés et des avantages acquis par les travailleurs aura une importance marquée ; à la rentrée des vacances, une bonne Fête de l'Humanité est la promesse de luttes ardentes des travailleurs et des démocrates ; mais son succès dépend essentiellement du nombre de vignettes d'entrées qui sont vendues avant la Fête.

Chaque année, Louis Chaze, membre du Comité de la Section du P.C.F. de Courbevoie, diffuse une centaine de vignettes. Cette année,

COURBEVOIE

AGENCE LOCALE :
1, rue Joseph-Rivière - Tél. 333-71-52



Alain LECLERCQ

La jeunesse de Courbevoie aura 2 représentants à Sofia :

Pierre BORAS, lycéen à Vauban,

Alain LECLERCQ, dessinateur chez G.S.P.

Ils sont les délégués de la Jeunesse Communiste de Courbevoie des cercles Youri Gagarine et Julian-Grimaud.

Comme leurs aînés qui firent 36 ils pourront dire :

« Nous avons fait mai 68 ».

Au Lycée Vauban en lutte pour une réforme démocratique de l'enseignement, chez G.S.P. pour des augmentations de salaires, des réductions d'horaires, ils entrèrent en lutte à la fois contre les patrons et le gouvernement ligués contre leurs intérêts.

Dans la grève ils firent leurs premières armes et n'hésitèrent pas à prendre toutes leurs responsabilités, au comité de grève aussi bien qu'au tour de garde des piquets de grève.

Ils furent au premier rang des jeunes en lutte pour un gouvernement populaire et d'union démocratique.

Ils porteront le salut de la jeunesse de Courbevoie à

COURBEVOIE AU FESTIVAL MONDIAL DE LA JEUNESSE ET DES ETUDIANTS A SOFIA

DU 28 JUILLET AU 6 AOUT 1968

leurs frères vietnamiens auxquels ils envoyèrent une bicyclette au printemps dernier.

Ils s'enrichiront auprès des jeunes des pays socialistes qui construisent le socialisme libérés de l'exploitation.

Auprès des jeunes du monde entier (134 pays représentés) ils feront le serment de lutter de toutes leurs forces pour que cesse l'agression criminelle U.S. au Vietnam.

Bon voyage Pierre Boras et Alain Leclercq.

Au retour que de souvenirs à nous faire partager.



Pierre BORRAS

BOULANGERIES OUVERTES

Un arrêté préfectoral règle la fermeture des boulangeries pour congés.

Voici la liste des boulangeries de Courbevoie avec toutes les indications connues sur leur date de fermeture. Entre parenthèses, nous indiquons le jour de fermeture hebdomadaire.

I — BOULANGERIES OUVERTES EN JUILLET

JEUSSELIN, 29, rue Berthelot (dimanche).

METTRA, 91, avenue Marceau (lundi). Fermeture le 25 juillet.

LEGER, 11, rue Gauthier (mercredi). Fermeture du 1^{er} août au 25 septembre.

DUBUS, 38, avenue Marceau (mardi).

AUCHER, 75, rue de Bezons (mardi).

BENION, 62, avenue Gambetta (lundi).

MOIA, 42, avenue du Général de Gaulle (mercredi).

LEFORT, 5, rue des Anciens Combattants (mercredi).

JOLY, 1, rue de Bezons (lundi). BERGER et COMBES, 32, rue de Bezons (mercredi).

SICARD, 10, rue de Colombes (mardi).

LAMBERT, 17, rue de l'Hotel-de-Ville (jeudi). Fermeture au 31 juillet au 31 août.

GACHE, 38, rue Kilford (dimanche).

TROPLONG, 132, avenue de la République (lundi).

PONT-BINEAU, 2, rue Leon-Boursier (samedi).

CHEVILLARD, 26, rue Franklin (jeudi). Fermeture du 31 juillet au 31 août.

BOUSSUGE, 45, avenue Pasteur (mardi).

MITTON, 218, rue J.-B.-Charcot (jeudi).

SCHUPP, 10, avenue de la Liberté (mercredi).

PLARD, 46, rue Hoche (samedi). Fermeture du 2 août au 2 septembre.

DESPREZ, 25, rue Segoffin (lundi).

LEROZIER, 22, rue d'Alençon (samedi). Ne ferme pas.

PREVOST, 30, rue Victor-Hugo (dimanche). Fermeture du 2 au 31 août.

BOUVIER, 8, rue Adam-Ledoux (samedi). Fermeture du 2 au 31 août.

II — BOULANGERIES OUVERTES EN AOUT

LEROZIER, 22, rue d'Alençon (samedi). Ne ferme pas.

PENSEC, 27, rue des Fauvelles (samedi).

PETIT, 19, avenue Marceau (vendredi).

BEAUCHARD, 81, rue de Bezons (lundi).

VALLANT, 24, rue Gauthier (jeudi).

GUIMIAUX, 42, avenue Gambetta (mercredi).

SOC. CASERNE, 73, avenue Gambetta (mardi). Fermeture du 1^{er} au 31 juillet.

LAHOUSSE, 12, rue Ambroise-Thomas (lundi).

AEGERTER, 12, rue de Bezons (mardi). Fermeture du 1^{er} au 31 juillet.

LE BEL, 2, square Léon-de-Bertalot (jeudi).

PECCATE, 16, rue des Anciens Combattants (jeudi).

PLOYAERT, 61, rue de l'Alma (lundi).

MONTAMBAUX, 6, avenue de Château du Loir (jeudi).

COLLET, 109, rue de Colombes (mercredi).

BULLENGER, 77, avenue de la République (lundi).

GASTON, 122, bd. Saint-Denis (dimanche).

VALLEE, 413, bd. Saint-Denis (jeudi).

DOLETINA, 196, bd. Saint-Denis (dimanche).

DODON, 40, avenue Pasteur (jeudi).

FRAISSE, 11, avenue de la Liberté (lundi).

FETE DE "L'HUMANITE" 1968

LOUIS CHAZE A DEJA DIFFUSE 40 VIGNETTES COMMENT A-T-IL FAIT ?

quelques jours après le lancement de la campagne, il en est à 40 vignettes. Nous lui avons demandé les raisons de son succès.

QUESTION : Ainsi que chaque année, tu te distingues dans la diffusion de la vignette. Comment obtiens-tu tes résultats ?

CHAZE : D'abord, je considère comme très importante la « Fête de l'Humanité » ; c'est le plus important meeting politique de l'année ; c'est aussi le soutien financier le plus direct au journal des travailleurs : « L'Humanité ».

QUESTION : Ça n'explique pas tout, l'ensemble des camarades apprécie à sa juste valeur la Fête?...

CHAZE : Moi, sur mon lieu de travail et dans mon quartier, je parle de la vignette bien avant de l'avoir à diffuser. De plus, nous autres communistes, avons besoin de connaître les problèmes et les soucis des gens qui vivent autour de nous, de même que nous avons besoin de leur faire connaître ce que nous pensons et proposons ;

sous cet aspect, la vignette est un moyen de contacts et de discussions. De plus, les nombreuses discussions que j'ai eues, les explications que j'ai pu apporter se sont très souvent trouvées confirmées par les faits et il s'est établi une sorte de reconnaissance envers la justice de la politique du Parti.

QUESTION : Mais le résultat des élections n'a-t-il pas provoqué un peu d'amertume chez les gens à qui tu proposes la vignette.

CHAZE : Dans quelques cas, effectivement ; mais c'est une raison de plus pour discuter. Si tu veux une preuve concrète je te dirais que j'ai déjà vendu plus de vignettes que l'an passé à la même époque.

QUESTION : En somme, tu rencontres un bon accueil ?

CHAZE : Oui. De plus, où je travaille en qualité de cuisinier, on me considère comme un bon camarade et on ne sèpare pas cette appréciation de ma qualité de communiste. Il y a cinq garçons de cuisine et je suis celui qui est apprécié comme le meilleur copain. J'en suis fier et heureux.

QUESTION : Que conseilles-tu aux autres camarades pour que la diffusion de la vignette et la fête de l'Humanité soient un grand succès ?

CHAZE : Il n'y a pas de secret, il s'agit de la proposer, plus on en propose, plus on en diffuse. De plus, il y a autour de nous beaucoup de sympathisants à notre Parti. Il est toujours possible de leur demander de vendre quelques vignettes à leurs proches amis ; les résultats sont en général très intéressants.

Pour ma part, je sais que je diffuserai cette année au moins autant de vignettes que l'an passé.

SELF-SERVICE DE ROBINETTERIE

CONSEILS TECHNIQUES
PAR
M. TABURIAUX

POUR EAU - GAZ - SANITAIRE - GAZBUTANE

pièces détachées et accessoires pour réparer les CHAUFFE-EAU



Et de Nombreux Autres Articles

X. TABURIAUX 47, RUE DE BEZONS - 333 09-50
COURBEVOIE

LA JEUNESSE ET LES VACANCES

Samedi et dimanche aura été la première, mais certainement pas la dernière sortie du Cercle U.J.C.F. qui vient de se constituer à La Garenne-Colombes.

Si les conditions atmosphériques n'ont pas toujours été favorables pendant ces deux jours, l'ambiance a largement compensé.

Après une campagne électorale à laquelle les jeunes communistes de La Garenne ont largement participé, un week-end sur une plage de Normandie a permis à ces jeunes militants de se détendre, de revenir avec toutes leurs capacités pour continuer à défendre les revendications de la jeunesse, car ils n'oublient pas que, malgré tous les grands discours de de Gaulle, de Pompidou et de tous les mi-

nistres qui se sont succédés, la jeunesse, dans son ensemble, n'a bénéficié d'aucune amélioration sérieuse alors qu'elle a plus que jamais besoin de vacances.

En 1967, seulement 42,6 % des Français sont partis en vacances et seulement 49,8 % des enfants de moins de 13 ans.

Dans cette affaire, le rôle de l'Etat, donc du gouvernement, est primordial. Les vacances de la plus grande partie des Français dépendent de la politique sociale, des investissements du territoire, des crédits que l'on accorde ou pas au développement du tourisme, des vacances, des loisirs.

Ces gens qui sont à la tête de l'Etat, que font-ils en 1968 ? Qu'ont-ils fait depuis 10 ans de ces jeunes qui attendent leurs premières vraies vacances ?

« LA PLUS GRANDE FÊTE DE FRANCE »

LA FÊTE :

LES 6 ET 7 SEPTEMBRE 1968

Elle se tiendra à Vincennes et, comme chaque année, nous serons des milliers à venir à cette « Fête de l'HUMANITE », toujours aussi colorée et enthousiasmante ! Vous savez qu'aux fins de l'organisation de cette gigantesque manifestation annuelle, nous diffusons la « VIGNETTE ».

LA « VIGNETTE »

Elle vous permet l'entrée gratuite sur les lieux de la « Fête » pendant les deux jours de festivités, la participation gratuite également aux manifestations artistiques diverses.

Elle vous réserve l'heureuse surprise d'être les gagnants éventuels de la grande tombola.

Mais encore et surtout, elle vous permet d'apporter un soutien efficace et essentiel à notre journal et au P.C.F. tout entier.

« LA DIFFUSION »

Malgré la vaste propagande anticomuniste du pouvoir gaulliste, malgré les résultats des dernières élections, nous avons trouvé déjà un appui certain auprès de la population de La Garenne.

Cependant, il reste à ce jour beaucoup à faire. Nos camarades diffuseurs continuent à vous proposer ces « Vignettes ». Il faut que soient doublés les résultats de cette prospection pour assurer le succès à l'échelle locale comme à l'échelle nationale de no-

tre « Fête » et de notre Parti. Plus que jamais ce soutien est nécessaire !

Partout, au siège de la section, dans les entreprises, les diffuseurs disposent des Vignettes que vous pouvez leur demander.

152 de celles-ci ont déjà été vendues depuis le début de ce mois. Chers lecteurs, Garennois et Garennoises, demandez notre « Vignette » et venez nombreux les 6 et 7 septembre à la plus grande fête de France !

Compte rendu des travaux du Comité Central

Mardi 16 juillet, un compte rendu des travaux du Comité Central a été donné par le camarade Lucien Lanternier, membre du Comité Central, secrétaire de notre Fédération, aux militants de nos cellules d'entreprises, particulièrement les cheminots, dont de nombreux jeunes.

Au cours de la discussion qui a suivi ce compte rendu, différentes questions ont été posées à notre camarade, en particulier sur les mouvements gauchistes, la position de la F.G.D.S. et aussi sur les derniers événements de Tchécoslovaquie.

Après avoir répondu aux nombreuses questions, Lucien Lanternier a clôturé ce compte rendu en souhaitant un excellent succès à notre Section dans la campagne de la « Fête de l'Huma ».

Grève à l'Industrielle

Vendredi 5 juillet, la direction de l'entreprise « L'Industrielle », travaillant pour la S.N.C.F. aux ateliers de La Folie, a fait savoir à son personnel qu'elle licencierait 2 ouvriers parce que ceux-ci avaient l'intention de créer un syndicat C.G.T.

La riposte ne s'est pas fait attendre car, dès le lundi matin, les ouvriers se mettaient en grève illimitée. Un piquet de grève était en place aux deux entrées des ateliers pour prévenir les ouvriers de l'entreprise qui n'étaient pas au courant de ce licenciement scandaleux.

Mardi matin 9 juillet, une délégation était reçue par la direction de l'Industrielle. A la fin de cette entrevue, la délégation a pu annoncer aux ouvriers que leurs 2 camarades étaient réembauchés. La direction reconnaissait en outre la section syndicale.

Cette victoire n'est qu'une étape que les ouvriers de l'Industrielle comptent bien franchir, puisqu'ils continuent la grève pour forcer la direction à respecter les accords de Grenelle.

La direction, quant à elle, essaie, par tous les moyens, de briser la grève. Elle vient d'embaucher des ouvriers à un taux horaire majoré de 1 F en espérant que ceux-ci ne se joindront pas aux grévistes.

SERVICE MEDICAL

PHARMACIES de garde de jour les dimanche, lundi matin et jours fériés.

Dimanche 21 juillet
GARBAN, 3, place du Gl-Leclerc.
Dimanche 28 juillet
GASNIER, 10, rue Vve-Lacroix.

MEDECINS
SERVICE DU DIMANCHE
Dimanche 21 juillet
Dr ASSOUS, 5, rue Raymond-Ridel. 782-02-81.

Dimanche 28 juillet
Dr DAVID, 16, avenue Joseph-Froment. 242-02-63.

SERVICE DE NUIT

22 juillet : Dr CHAMLA, 21, avenue Gl-de-Gaulle. 242-79-19).
23 juillet : Dr GAUTHERON, 3, r. de La-Ferbe. 242-26-92.
24 juillet : Dr JUBERT, 94, rue Raymond-Ridel. 242-20-38.
25 juillet : Dr LAURET, 30, rue L.-M. Nordmann. 242-77-60.
26 juillet : Dr RAISONNIER, 49, rue Jean-Bonal. 242-99-07.
27 juillet : Dr ALGAVA, 26 bis, avenue de Charlebourg. 242-25-56.
28 juillet : Dr ASSOUS, 5, rue Raymond-Ridel. 782-02-81.

Pour tout renseignement appeler 333-46-50 (Commissariat de Courbevoie) qui vous donnera toute précision utile sur les tours de garde.

CINÉMAS

LE VOLTAIRE

Du 17 au 18 juillet :
SYNDICAT DU MEURTRE

Du 19 au 20 juillet :
MILLE DOLLARS POUR UNE WINCHESTER

Dimanche 21 juillet :
L'ODYSEE D'UN SERGENT

FAITS DIVERS

Le 9 juillet 1968, à 10 h. 20, M. Betoque Manuel, 31 ans, demeurant 86, rue Gambetta, à Courbevoie, a fait une chute sur le chantier où il travaillait, 22 bis, rue Jean-Maurice-Nordmann, à La Garenne. Police-Secours, prévenu par M. Paniuska Wladislas, 36 ans, demeurant, 21, rue Jean-Bart, à Courbevoie, chef de chantier, a transporté le blessé à l'Hôpital de Courbevoie, où il a été admis en observation.

— Le 13 juillet 1968, à 8 h. 15, avenue Gl-de-Gaulle, à l'angle de la rue Cambon, à La Garenne-Colombes, M. Myslinski Jean-Joseph, 20 ans, demeurant 176, rue de Chatou, à Colombes, a fait une chute de vélo. Il a en outre refusé les soins de Police-Secours.

ÉTAT CIVIL

DU 4 AU 10 JUILLET 1968

NAISSANCES

Fleury Catherine, 23, rue Cambon.
Bertrand Bruno, 1, rue Gustave-Rey.
Brouillaud Cyrille, 31, boulevard de la République.
Horny Sandrine, 23, rue Cambon.
Brière Philippe, 16, rue du Château.
Doutaud Jean-Philippe, 4, avenue Joffre.

Guérin Christophe, 2, avenue du Général-de-Gaulle.
Dardinier François, 74, rue Médéric.

MARIAGE

Badran Serge, 77, rue Jean-Bonal, et Levrel Martine, 8, rue Veuve-Lacroix.

DECES

Dauphin Yvette, épouse Revelli, 47 ans, 17 bis, rue Gustave-Rey.
Boyer Léon, 41 ans, 63, avenue du Général-de-Gaulle.
Perthuis Augustine, 77 ans, 83, rue Médéric.
Cyerman Laja, Veuve Cyerman, 65 ans, 52, rue du Château.
Filaine Charles, 84 ans, 36 ter, avenue Joffre.
Bouillié Lucien, 65 ans, 51 bis, rue Veuve-Lacroix.
Laugé Paul, 67 ans, 16, rue du Château.
Louhan Marie, Veuve Coatrieux, 73 ans, 24, rue Médéric.

Fermeture des boulangeries en juillet

— 4, avenue Foch.
— 9, avenue Gal-de-Gaulle.
— 7, place Jean-Baillet.
— 3, rue L.-M.-Nordmann.
— 2, avenue Joffre.
— 104, boulevard de la République.
— 21, rue Veuve-Lacroix.
— 12, rue Voltaire.

EN AOUT

— 25, rue de l'Arrivée.
— 2, avenue du Général-de-Gaulle.
— 6, place Jean-Baillet.
— 10, rue Jean-Bonal.
— 16, avenue Joseph-Froment.
— 7, place de la Liberté.
— 33, boulevard National.
— 75, boulevard National.
— 4, boulevard de la République.
— 81 bis, boulevard de la République.
— 49, rue Voltaire.
— 38, rue Jules-Ferry.

PISCINE SURPRISE

Les usagers de la piscine du centre d'éducation physique et sportive des cheminots, rue P-Sémar, ont été désagréablement surpris de trouver celle-ci fermée du 16 au 20 juillet. La direction du centre a invoqué le fait qu'elle n'a pas pu s'assurer le concours d'un maître-nageur - sauveteur diplômé d'Etat pour cette période.

Sachant qu'un maître-nageur-sauveteur diplômé pouvait être libre à cette période, pour assurer ce service, nous sommes en droit de nous étonner que la Direction SNCF n'ait pas fait le nécessaire pour l'employer à cette tâche. LES USAGERS APPRECIERONT.

" OPEL " 68

c'est la sécurité



- Caisse rigide tout acier
- Plaque de bord rembourrée
- Bras du volant déformable
- Rétroviseur effaçable en cas de choc
- Leviers et boutons en plastique souple
- Freinage assisté double circuit

Si vous pensez SÉCURITÉ D'ABORD, achetez OPEL 68
Venez vite l'essayer chez votre concessionnaire :

PERROT - ASNIÈRES

36, rue Pierre-Brossolette
(près place Voltaire)

ASNIÈRES

GRE 73-30



NANTERRE - LINOS

BOUYSSSEL - 1, bd du Midi
(Pl. du Marché) - BOI 04-93

TOUS REVÊTEMENTS DE SOL G^d CHOIX DE TAPIS ET MOQUETTES

Laine ou poil animal toutes largeurs

RESTERA OUVERT EN AOUT

DEVIS ET LIVRAISONS GRATUITS

Le Comité de paix des Gibets continue son action

Rien que pour le mois de juin dernier, plus de 670.000 bombes ont été déversées sur la République Démocratique du Vietnam.

Or, l'arrêt inconditionnel des bombardements et de tout acte de guerre contre la République Démocratique du Vietnam est la condition indispensable à l'ouverture de discussions devant mettre fin au conflit vietnamien.

Le samedi 20 juillet, ce sera le jour anniversaire des accords de Genève. Le Mouvement a préconisé de faire de cette journée une grande journée de délégations à l'ambassade américaine pour exiger l'arrêt des bombardements sur le Vietnam-Nord.

Le Comité de paix des Gibets a invité les habitants du Plateau de Rueil à signer un texte exigeant l'arrêt des bombardements. Plusieurs centaines de signatures ont été recueillies dans les bâtiments des Gibets et sur le marché des Gadardes mercredi matin. Cette motion sera portée en délégation à l'ambassade américaine.

Les membres du Comité vous appellent à vous joindre nombreux à cette délégation.

Départ collectif en voitures à 10 heures, rue Lamartine, face aux bâtiments des Gibets.

Responsables du Comité de Paix : M. et Mme ROUGE, 47, rue Lamartine.

Quelques activités du Comité de Paix des Gibets :

Pour la campagne du bateau pour le Vietnam, ses militants ont collecté 181.810 AF et également des dizaines de milliers de francs de médicaments chez les docteurs.

Il a participé à la manifestation à Soissons le 18 avril pour le désarmement.

Il a envoyé une lettre de solidarité aux pacifistes américains, portant 80 signatures.

Il a fait signer 200 cartes de soutien et d'amitié au président Ho Chi Minh. 100 cartes ont déjà été envoyées, les autres seront portées samedi 20, à 14 h 30, à la délégation vietnamienne à Choisy-le-Roi.

La section du Parti Communiste de Rueil organise le 23 juillet, à son local, un cercle d'étude sur : « Qu'est-ce qu'un révolutionnaire ? et sur le gauchisme ».

SERVICE MEDICAL

Dimanche 21 juillet, pharmacie de garde : Pharmacie LEDEG, 286, avenue Napoléon-Bonaparte.

En attendant les vacances!..

Les enfants de Rueil peuvent s'ébattre dans le beau parc du Bois-Préau, près du château de la Malmaison. Ceux de notre cliché ne s'en privent pas.



voilà votre machine à laver ARTHUR MARTIN

UN PLACEMENT CERTAIN



- Lave, esse fait bouillir avec tous gaz
- Une seule commande pour toutes les opérations

ROLLAND Frères

VENÉZ LA VOIR CHEZ

8, rue Castel-Marly — NANTERRE — 204-10-77

Une seule adresse

FACILITES DE PAIEMENT

ÉTAT CIVIL

DU 6 AU 12 JUILLET 1968

MARIAGES

Pradel Lucien, employé P. et T., 56, rue Chapon à Paris-3^e, et Sarazin Danièle, employée de Boyaux.

Demester Michel, monteur en chauffage central, 37-39, route de Saint-Cloud, et Ferret Eliane, aide-comptable, 2, résidence « Les Tarâtres ».

Beguïn Gérard, menuisier-maquetiste, 126, rue des Blanchettes, et Landerbal Danielle, 33, rue Charles Gounod.

Hanusse Henri, technicien de laboratoire, 16, rue Kléber à Houilles (Yvelines), et Blin Monique, étudiante en sciences économiques, 77, rue Gabriel-Fauré.

Desaintjean Roger, emballeur, 14, rue Danton, et Arnaud Simone, sans profession, 14, rue Danton.

Cochet Robert, chef d'équipe, 41, rue des Mazurières, et Libert Marie-Claude, secrétaire, 5, avenue de Lattre-de-Tassigny.

Nhieu Bernard, 21, rue Boileau à Nanterre (Hauts-de-Seine), et Villa Nicole, sténo-dactylographe, 16, rue Camille Saint-Saëns.

Corniglion Claude, couvreur-plombier, 7, rue Jean-Le Coz, et Darrigade Paule, secrétaire, 3, rue Maurice-Ravel.

Desnier Alain, dessinateur, 23, rue des Longs-Prés à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), et Domenech de Celles Françoise, sans profession, 224, avenue Paul-Doumer.

Lembrez Jean-Pierre, étudiant en droit, 15, rue du Docteur-Guionis, et Moracchini Marie-Flore, étudiante secrétariat, 15, rue du Docteur-Guionis.

Guesdon Michel, ingénieur, 178, route de Saint-Cloud, et Geoffrion Christiane, professeur de sciences naturelles, chemin de Chatreuil à Niort (Deux-Sèvres).

NAISSANCES

4 juillet : Riaud Christel, 34, rue des Chênes à Suresnes (Hts-de-Seine), 97, avenue Albert-1^{er} ; 4 : Obligy Christel, 6, rue de l'Oasis à Puteaux (Hauts-de-Seine), 97, avenue Albert-1^{er}.

5 : Jore Emmanuel, 46, rue Crevel-Duval, 97, av. Albert-1^{er}.

6 : Raji Saïd, 9, rue du Gué, 6 bis, avenue Albert-1^{er}.

3 : Techoueyres Tom, 354, avenue Napoléon-Bonaparte, 6 bis, avenue Albert-1^{er}.

7 : Fernandes Suterio, 12, rue Noblet, 6 bis, avenue Albert-1^{er}.

5 : Isker Pascale, 3, rue Eugène-Labiche, 6 bis, av. Albert-1^{er}.

6 : Meziane Nadia, 23, rue des Fontenelles à Nanterre (Hauts-de-Seine), 6 bis, av. Albert-1^{er}.

7 : Bessain David, 26, rue du Fort, 6 bis, avenue Albert-1^{er}.

7 : Audrain Tiphaine, 40, rue Pierre-Brossolette, 6 bis, avenue Albert-1^{er}.

5 : Chartier Thierry, 66, rue Pierre-Brossolette, 97, avenue Albert-1^{er}.

6 : Anfossi Patrick, 40, rue P-Brossolette, 97, avenue Albert-1^{er}.

6 : Lasry Stéphane, 7, boulevard du Général-de-Gaulle, 97, avenue Albert-1^{er}.

6 : de Poix Ghislain, 100, av. Albert-1^{er}, 97, avenue Albert-1^{er}.

9 : Gourdercourt Christophe, 2, avenue Maurice-Ravel, 97, av. Albert-1^{er}.

DECES

1^{er} juillet : M. Hug Charles, 62 ans, sans profession, 3, boulevard Léon-Louesse.

2 : M. Broutin Georges, 81 ans, sans profession, 25, avenue Paul-Doumer.

2 : Mme Veuve Dufour, née Arnold Germaine, 71 ans, retraitée, 1, rue de Gènes.

3 : Mme Ferry, née Fournier Roger, 46 ans, chef d'équipe, 16, rue Camille-Saint-Saëns.

7 : M. Develay Louis, 67 ans, cuisinier, 68, avenue de la République.

CINÉMAS

Du mercredi 17 au mardi 23 juillet L'ETOILE

Vendredi 21 heures : LES TONTONS FARCEURS (Couleurs)

avec Jerry Lewis

Samedi 21 heures : IL ETAIT 3 FLIBUSTIERS (Couleurs)

Dimanche 14 heures : L'HOMME A TOUT FAIRE avec Jerry Lewis (Couleurs)

Dimanche 17 heures, 21 heures : UN CHEF DE RAYON EXPLOSIF avec Jerry Lewis (Couleurs)

IMPERATOR

Du mercredi au mardi à 21 h. ; dimanche à 14 et 17 heures,

Un film de José Giovanni : LE RAPACE (Couleurs)

avec Lino Ventura

LE MALMAISON

WESTERN STORY... un film différent chaque jour.

Mercredi 21 heures : LE GAUCHER

(Interdit aux moins de 16 ans)

Judi 14 h. 30 et 21 heures : RINGO AU PISTOLET D'OR

Vendredi 21 heures : RIO GRANDE

Samedi 17 et 21 heures : COUPS DE FEU DANS LA SIERRA

Dimanche 14 h., 17 h., 21 h. : LE TRAIN SIFFLERA 3 FOIS

Lundi 21 heures : L'HOMME AUX COLTS D'OR

Mardi 21 heures : LE BON, LA BRUTE ET LE TRUNAND (Interdit aux moins de 18 ans)

Du mercredi 24 au mardi 30 juillet 1968 : L'IMPERATOR

Mercredi et jeudi à 21 heures : ESCALIER INTERDIT de Robert Mulligan

Vendredi et samedi à 21 h. : CE SACRE GRAND-PERE avec Michel Simon

Dimanche 14 h., 17 h., 21 h. : LUNDI ET MARDI À 21 HEURES : LE BAL DES VAMPIRES de Roman Polanski (Interdit aux moins de 13 ans)

Permanences

Michel DUFFOUR votre Conseiller général est à votre disposition :

Vendredi, de 18 h. 30 à 20 h., 28, rue du Docteur-Zamenoff, ou sur rendez-vous (tél. : 967 - 95-59).

UNION LOCALE C.G.T. : Tous les jours, de 14 à 19 h. à la Bourse du Travail, 25, rue Maurepas.

POMPIERS : Tél. 967-12-06. AMBULANCE : Téléphone 967 - 00-33. TAXI : Téléph. 976 - 01-61.

TRISTE 14 JUILLET à RUEIL

M. Pourtout, maire de Rueil, ignore sans doute, comme certains représentants du pouvoir qui pourtant revendiquent le drapeau tricolore, que ce drapeau est l'emblème de la révolution française de 89... Et n'a donné aucun éclat à cet anniversaire fêté pourtant dans beaucoup de localités par des réjouissances populaires, des feux d'artifice, des bals.

Le 14 juillet, qui représente pour la France et le monde entier la fin d'un asservissement et le début d'une liberté, n'a ni été fêté, ni commémoré.

Mais on pouvait s'attendre à une telle carence lorsqu'on sait le peu de considération que prend M. Pourtout pour ce qu'ont à cœur ses administrés.

TRAVAUX DANS NOS RUES

Des travaux d'électricité et de gaz seront respectivement effectués rue J.-Edeline, pendant la semaine du 15 au 21 juillet et rue Crevet-Duval,

PETITES ANNONCES

OFFRE D'EMPLOI

Recherche personnel féminin à temps partiel. Se présenter lundi 22 et mercredi 23 juillet, chez Mme SUEUR, 82, rue H.-Barbusse (Bt B1) Nanterre.

URGENT

Cherche apprentie coiffeuse, 16 ans. Téléphoner 204-22-43.

LISEZ ET FAITES LIRE

FRANCE NOUVELLE

ORGANISME CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

DATES DE FERMETURE DES CABINETS DENTAIRES

- M. ALGARRA.
- M. BARCET, Centre commercial, 62, rue E.-d'Orves (967-46-89) : ouvert sans interruption.
- M. et Mme BENARD, 70, av. Albert-1^{er} (967-45-34) : 20 juillet - 1^{er} septembre.
- M. BUDOR, 99, av. Paul-Doumer (967-04-35) : 13 août - 25 août.
- M. BROSSOIS, 77, bd Richelieu (967-98-54) : 1^{er} août - 25 août.
- M. DAGNAUX.
- Mlle DURAND, 3, rue Pierre-Brossolette (967-17-64) : septembre.
- M. GEOFFROY, 41, rue J.-B.-Besches (967-15-87) : août.
- M. GRESSET, 69-67, route de Saint-Cloud (967-09-47) : 20 juillet - 25 août.
- M. LAMIALE, 6-8, bd Foch (967-17-33) : août.
- Mme MARINOT, 19 bis, rue G.-Charpentier (967-10-39) : 30 juillet - 6 septembre.
- Mme NEZONDET, 127, av. Paul-Doumer (967-05-00) : ouvert sans interruption.
- M. PERON, 2, rue de la Réunion (967-48-39) : 25 juillet - 1^{er} septembre.
- M. PFRIMMER, 6, rue du Château (967-07-85) : 1^{er} août - 31 août.
- M. POULET, 158, av. Paul-Doumer (967-07-63) : 25 juillet - 4 septembre.
- M. RABINOWICZ.
- M. REGNAULT, 23, av. du Mont-Valérien (967-07-87) : 20 juillet - 9 septembre.
- M. SEGUIN, 26, av. Albert-1^{er} (967-01-01) : 20 juillet - 1^{er} septembre.

FAITS DIVERS

UNE FAMILLE DE RUEIL DUREMENT TOUCHEE DANS UN ACCIDENT

Lundi matin, tout le monde a eu connaissance de ce tragique accident qui était arrivé le 14 juillet, sur la nationale 7, en Seine-et-Marne. 6 personnes devaient trouver la mort dans cet accident. 2 Rueillois se trouvent parmi les victimes : ce sont M. André Monnier et son fils Thierry, âgé de 10 ans, demeurant rue Eugène-Labiche, à Rueil.

NOTE RECTIFICATIVE

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs pour l'article consacré à « Juliette Bailly ». Il fallait lire pour le titre : Rueil, lieu de rencontre des peintres impressionnistes et fauves... au lieu de : Rueil, lieu de rencontre des jeunes impressionnistes et fauves...

De plus, une erreur dans les colonnes a fait commencer l'article par ce qui en était le milieu. Il fallait lire au début : Aux confins de Rueil...

CHRONIQUE JURIDIQUE

parue dans le n° 1246 du 17 juillet 1968

du journal de la C.G.T.

« LA VIE OUVRIÈRE »

ATTEINTE AUX CONDITIONS D'OUVERTURE DES DROITS DES ASSURÉS SOCIAUX

Pris en application des ordonnances antisociales du 21 août 1967, des décrets publiés au « Journal Officiel » du 5 mai 1968 viennent de porter une nouvelle et grave atteinte aux droits des assurés sociaux.

1° AGGRAVATION DES CONDITIONS D'OUVERTURE DES DROITS

L'un des décrets (1) réduit les conditions d'accès à l'assurance-maladie : il accroît le nombre d'heures nécessaires pour bénéficier de la Sécurité sociale. Cette mesure constitue une grave atteinte aux droits sociaux des travailleurs, rendant plus difficile pour certains le bénéfice du droit aux prestations.

Dans le tableau comparatif ci-après, nous résumons l'ancienne réglementation et les nouvelles dispositions qui sont entrées en vigueur depuis le 1^{er} juin 1968.

EQUIVALENCES

Pour l'ouverture du droit aux prestations définies dans notre tableau ci-dessus, est considérée comme équivalente à six heures de travail :

1° Chaque journée de chômage involontaire constatée ; dans ce cas, pour bénéficier du maintien de ses droits à l'assurance, l'assuré doit se faire inscrire à la section locale de l'agence nationale pour l'emploi du lieu de sa résidence, dans le délai d'un mois à compter de la date à laquelle il a cessé de remplir les conditions exigées pour être assujéti à l'assurance obligatoire. Cependant, il perd le droit à cette équivalence si, sans motif valable, il ne se présente pas aux convocations qui lui sont adressées ou ne se soumet pas au contrôle de la section locale de l'agence nationale pour l'emploi. Perd également tout droit, le chômeur qui, sans motif valable, refuse d'accepter un nouvel emploi ou de participer aux travaux de secours organisés par les administrations et les établissements publics ou sous leur surveillance pour occuper les chômeurs ;

2° Chaque journée comprise dans les périodes assimilées à des périodes de chômage involontaire constaté, donnant lieu au versement de l'allocation spéciale allouée dans le cadre du Fonds National de l'Emploi ;

3° Chaque journée indemnisée au titre de la maladie, de la maternité ou de l'invalidité ;

4° Chaque journée d'interruption de travail due à la maladie au titre de laquelle l'assuré n'a pas reçu l'indemnité journalière de l'assurance maladie ;

— soit parce qu'elle est comprise dans les trois premiers jours de l'incapacité de travail, à condition que l'arrêt de travail ait donné lieu par la suite à l'attribution d'indemnité journalières ;

— soit parce que l'assuré a épuisé ses droits à indemnisation, à condition que l'incapacité physique de reprendre ou de continuer le travail soit reconnue par le médecin conseil ;

5° Chaque journée d'incapacité temporaire donnant lieu au versement des indemnités journalières au titre de la législation sur les accidents du travail ainsi que chaque journée pendant laquelle l'assuré a perçu au titre de cette même législation une rente ou allocation correspondant à une incapacité permanente d'au moins 66 % ;

6° Toute journée de stage effectuée dans un établissement de rééducation, par le titulaire d'une rente allouée en vertu de la législation sur les accidents du travail, quel que soit le taux de l'incapacité à laquelle cette rente correspond.

DEROGATIONS

1° Les assurés appartenant aux professions à caractère saisonnier ou discontinu et qui ne remplissent pas les conditions de durée du travail indiquées dans notre tableau ont droit ou ouvrent droit aux diverses prestations s'ils justifient de l'accomplissement de 800 heures de travail au cours des douze mois précédant, selon le cas, la date des soins, le début du 9^e mois avant la date présumée de l'accouchement, la date du décès, la date de l'interruption de travail ou la constatation médicale de l'invalidité et s'ils satisfont, le cas échéant, à la condition d'immatriculation exigée.

2° Les assurés nouvellement immatriculés âgés de moins de vingt-cinq ans ont droit et ouvrent droit aux prestations en nature de l'assurance maladie pour les soins dispensés durant le trimestre au cours duquel a pris effet l'immatriculation et durant le trimestre suivant, dès l'instant qu'ils justifient de 60 heures de travail ou assimilé à la date des soins.

- J.O. du 5-5-1968, p. 4560.

Conditions d'ouverture des droits

ASSURANCE MALADIE

AVANT LES ORDONNANCES

Prestations en nature (remboursement des soins) :

Avoir occupé un emploi salarié ou assimilé pendant au moins 60 heures au cours des trois mois précédant la date des soins dont le remboursement est demandé.

Prestations en espèces (indemnités journalières) durant les six premiers mois :

Avoir occupé un emploi salarié ou assimilé pendant au moins 60 heures au cours des trois mois précédant l'interruption de travail.

Prestations en espèces au-delà de six mois :

— durée d'immatriculation : 12 mois à la date de l'interruption du travail ;

— durée d'emploi : 480 heures au cours des 12 mois précédant l'interruption de travail, dont 120 heures au cours du 1^{er} de ces 4 trimestres (au cours du trimestre précédant la date d'interruption si elle est causée par un accident).

ASSURANCE MATERNITÉ

AVANT LES ORDONNANCES

— durée d'immatriculation : 10 mois à la date présumée de l'accouchement ;

— durée d'emploi : 60 heures au cours du trimestre précédant le début du 9^e mois antérieur à la date présumée de l'accouchement.

ASSURANCE INVALIDITÉ

AVANT LES ORDONNANCES

— durée d'immatriculation : 12 mois à la date de l'interruption de travail ou de la constatation de l'invalidité.

— durée d'emploi : 480 heures au cours de ces 12 mois, dont 120 heures au cours du premier de ces 4 trimestres (règle générale) ou au cours du trimestre précédant l'interruption de travail si elle est due à un accident.

A COMPTER DU 1^{er} JUIN 1968

Avoir occupé un emploi salarié ou assimilé :

— soit pendant au moins 200 heures au cours des trois mois précédant la date des soins dont le remboursement est demandé ;

— soit pendant au moins 120 heures au cours du mois précédant cette même date.

Avoir occupé un emploi salarié ou assimilé pendant au moins 200 heures au cours des trois mois précédant l'interruption de travail ;

— durée d'emploi : 800 heures au cours des 12 mois précédant l'interruption de travail dont 200 heures au cours des trois premiers mois.

A COMPTER DU 1^{er} JUIN 1968

— durée d'immatriculation : 10 mois à la date présumée de l'accouchement ;

— durée d'emploi : soit 200 heures au cours du trimestre précédant le début du 9^e mois antérieur à la date présumée de l'accouchement ; soit 120 heures au cours du mois précédant cette même date.

A COMPTER DU 1^{er} JUIN 1968

— durée d'immatriculation : 12 mois au premier jour du mois au cours duquel est survenue l'interruption de travail suivie d'invalidité ou la constatation médicale de l'état d'invalidité résultant de l'usure prématurée de l'organisme ;

— durée d'emploi : 800 heures au cours des 12 mois précédant l'interruption de travail sur la constatation de l'invalidité, dont 200 heures au cours des trois premiers.

ASSURANCE DÉCÈS

AVANT LES ORDONNANCES

Avoir occupé un emploi salarié ou assimilé pendant au moins 60 heures au cours des trois mois précédant la date du décès.

A COMPTER DU 1^{er} JUIN 1968

Avoir occupé un emploi salarié ou assimilé :

— soit pendant au moins 200 heures au cours des trois mois précédant la date du décès ;

— soit pendant au moins 120 heures au cours du mois précédant cette même date.

2° CONTROLE MÉDICAL

Un autre décret (2) concerne l'organisation du contrôle médical du régime général de Sécurité sociale. Il réduit à nouveau les attributions des conseils d'administration des caisses d'assurance maladie. Le contrôle médical est dorénavant placé sous la dépendance d'autorités soumises au gouvernement et extérieures aux conseils d'administration des organismes. Le contrôle médical devient un instrument de coercition et de répression, son action aboutira à restreindre davantage encore les droits des travailleurs.

ORGANISATION

Le contrôle médical constitue un service national. Il est confié à des médecins conseils, chirurgiens-dentistes conseils et pharmaciens conseils. Il est organisé, en échelons régionaux et locaux, et dirigé par la Caisse nationale de l'assurance maladie. Le directeur de la Caisse nationale est assisté d'un médecin conseil national et d'un médecin conseil national adjoint. Des praticiens conseils peuvent se voir confier à l'échelon national certaines attributions ou missions d'ordre technique.

Dans chaque région, le contrôle médical est placé sous la direction d'un médecin conseil régional assisté d'un adjoint et éventuellement de praticiens conseils auxquels il peut confier certaines attributions ou missions d'ordre technique. Le médecin conseil et son adjoint remplissent les fonctions de conseiller technique de l'ensemble des caisses d'assurance maladie de leur région, notamment en matière d'action sanitaire et sociale.

Dans chaque circonscription de caisse primaire d'assurance maladie, l'échelon local du contrôle médical est dirigé par un médecin conseil chef de service, qui dispose d'agents visiteurs des malades.

3° TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Un autre décret (3) qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 1968 concerne tous les travailleurs étrangers, et notamment les ressortissants de la République Algérienne ou des républiques africaines. Ils devront, avant leur embauche, avoir subi un contrôle médical. Les caisses primaires seront tenues de s'en assurer à l'occasion des demandes de règlements des prestations.

(1) Décret n° 68-400 du 30-4-1968 - J.O. du 5-5-1968, p. 4560.

(2) Décret n° 68-401 du 30-4-1968 - J.O. du 5-5-1968, p. 5460.

(3) Décret n° 68-399 du 29-4-1968 - J.O. du 5-5-1968, p. 4559.

André TAURAND

Concessionnaire

8, avenue Lénine

(près place de la Boule)

NANTERRE

Tél. : 204 - 17-15



Electricité - Auto

S. A. G. E.

45, rue Veuve-Lacroix
LA GARENNE 242-36-75

Allumage - Démarrage - Eclairage
Radio-Accessoires - Réparations
Echanges accus - Travaux à domicile et sur chantier

CACIAS AUTO-ECOLE

66, r. des Amandiers. T. 204-68-46
Centre Commercial - NANTERRE
PREND A DOMICILE
Formation de moniteurs
Code filmé



Une question de pellicules

L'entretien des cheveux peut poser des problèmes et l'on n'est pas toujours certain de pouvoir les résoudre soi-même. Prenons le cas des pellicules. Celles-ci, véritables plaie des cheveux secs, n'apparaissent que vers la 11^e ou 12^e année. Sans aucune réaction inflammatoire, il se produit une desquamation qui donne une impression de malpropreté.

Le savonnage n'a qu'une action éphémère pendant 48 heures, après quoi la desquamation reprend. Quel peut être alors le traitement ?

En général, le traitement comprend : une cure de vitamines (cure indiquée par un spécialiste), de l'hygiène, une nourriture appropriée, peuvent vous aider à vous débarrasser de ce mal ou de l'empêcher de dégénérer en dermite s'étendant sur le visage.

LE TRAITEMENT EXTERNE

Le traitement externe peut comporter : massage d'une demi-heure à une heure une fois par jour avec une quantité grosse comme une noisette de la pommade suivante : oxyde jaune de mercure, goudron, soufre précipité à 1 gr, huile de cade 5 gr, huile d'amande douce 30 gr, beurre de cacao 10 gr.

Comment effectuer un massage efficace ? Avec une brosse de soie ou de sanglier, masser doucement, longuement, sans geste brusques. Avec les doigts : se servir des deux mains écartées, masser longuement en mouvements arrondis, toute la surface du crâne. Avec les mains à plat, sentir la peau du crâne se déplacer sous la paume (au besoin en appuyant les coudes sur une table).

UN ENTRETIEN REGULIER

Une chevelure saine nécessite aussi un entretien régulier. Mais ici on peut avoir recours à des produits du commerce. Dans le cas des lavages de tête ou aura ainsi recours aux shampooings existants. Pour les cheveux secs, gras ou normaux, il y a, par exemple, les shampooings desmo-pharmaceutiques. Hégor conçus et fabriqués pour chacun d'eux par les laboratoires Lachartre, à savoir : Hégor normal (cheveux normaux) ; Hégor cade (cheveux secs) ; Hégor cèdre (cheveux gras) ; Hégor soufre (cheveux très gras). Petit modèle : 3,30 F ; grand : 5,40 F, en pharmacie exclusivement. Citons aussi cinq sortes de shampooings traitants de Vichy : shampooings à la moelle pour cheveux normaux ; shampooing citronique pour cheveux secs, teints ou colorés, shampooing pour cheveux gras, shampooing antipelliculaire et un shampooing pour enfant. Le flacon familial (250 centilitres) : 6,80 F ; petit modèle : 4,50 F, uniquement en pharmacie.

Autres produits (en pharmacie, parfumerie, grands magasins, etc.), citons la gamme des shampooings Traitail : Sebo-traitail, pour cheveux secs (grand mod. : 5 F) ; Vital-traitail, pour cheveux secs (grand modèle : 5 F) ou contre les pellicules : shampooing Pelli-traitail, nouvelle formule (3 ou 6 F) et le spécial pour voyage, etc. : Pelli-traitail, crème en tube plastique (3,50 F) associé dans certains cas ou l'état pelliculaire est très développé à la lotion Pelli-traitail, grand modèle seulement (7,80 F).

Ces divers types de shampooings garderont ou retrouveront aux cheveux une vitalité nouvelle et durable.

LES LIVRES

LA MARCHÉ DE LA FRANCE AU SOCIALISME

Préface de Waldeck Rochet
Format 108 X 175,
128 pages - 3 F.

EDITIONS SOCIALES

LE LIVRE : Cet ouvrage, présenté par l'Institut Maurice-Thorez, est préfacé par Waldeck Rochet. Il est dû à la collaboration de Jacques Chambaz, Henri Claude, Georges Cogniot, Jacques Denis et Victor Joannès. Il marque le 22^e anniversaire de la déclaration faite par Maurice Thorez au journal anglais « The Times », le 17 novembre 1946.

Dans ce texte, Maurice Thorez soulignait le caractère profondément démocratique et national de la politique du Parti Communiste Français en montrant qu'elle ne contredisait pas la lutte pour le socialisme, mais qu'elle s'y insérait parfaitement.

Il expliquait que la démocratisation de la vie nationale, sans être encore le socialisme, constituait néanmoins un progrès vers son instauration. Il fondait les possibilités d'un passage pacifique de la France au régime nouveau sur deux ordres de considérations : d'une part, le développement des forces démocratiques à l'échelle internationale et l'affaiblissement de la bourgeoisie mondiale et d'autre part, les particularités historiques de la situation nationale et les espoirs de la lutte des masses en France.

Vint ans après, ce texte a conservé toute sa valeur. Les auteurs de la présente étude montrent comment il fut le point de départ d'une réflexion fructueuse sur les problèmes de la lutte pour la démocratie et le socialisme. Ils en font le point actuel par l'étude des thèmes suivants :

Les progrès de la démocratie et du socialisme à travers le monde (depuis octobre 1917) ; les traditions démocratiques de la France (du XII^e siècle à nos jours) ; les voies pacifiques possibles pour l'instauration du socialisme ; pluralité des partis et démocratie vivante ; pourquoi l'énorme majorité de la Nation est intéressée au socialisme ?

La conclusion : « Vers une large alliance antimonopoliste », souligne que les conditions objectives existent aujourd'hui en vue d'un rassemblement politique qui grouperait toutes les couches sociales de la Nation en dehors de l'infime minorité constituée par l'oligarchie financière. C'est à la réalisation d'un tel rassemblement qui fraierait au socialisme des chemins nouveaux en ouvrant à la révolution une voie pacifique et démocratique qu'œuvrent les communistes français sur la base des enseignements précieux de Maurice Thorez.

COMBIEN DE TEMPS PEUT-ON CONSERVER

Des produits congelés ?



Un congélateur travaille, vous le savez, dans les températures polaires, au-dessous de -18° C. En 24 h, il congèle entièrement les produits très frais qu'on vient de récolter ou d'acheter. Mais, direz-vous, pour combien de temps ? C'est très variable.

— Viandes, volailles, fruits, légumes : 8 à 10 mois. — Porc, charcuterie, poissons maigres, beurre : 6 à 8 mois. — Poissons gras, pain, pâtisserie : 2 à 3 mois.

DES PRODUITS SAINS BIEN EMBALLÉS

On ne doit congeler, rappelons-le, que des produits d'excellente qualité.

La viande sera mûrie avant congélation au moins jusqu'à l'état de « rigor mortis ». Les fruits seront cueillis en fin de maturité et en bon état ; à ce moment, les activités chimiques pouvant très rapidement dégrader le produit, celui-ci doit être congelé le plus rapidement possible. L'abaissement de température contraindant la maturation des végétaux, il est, par ailleurs, indispensable de ne congeler que des produits ayant atteint un degré de maturité suffisant.

Ceci dit tout aliment mis à congeler doit être bien protégé par un emballage approprié. Résumons les

emballages les plus adéquats. Ceux-ci peuvent être : sachets de polyéthylène, boîtes en matière plastique, feuilles d'aluminium, gobelets en carton paraffinés sont généralement les plus recommandés. Les sachets en polyéthylène rouge ne sont indiqués que pour les viandes ou autres produits contenant de la graisse conservée dans un bocal de congélation mal obscurci.

GAS PARTICULIERS DE CONGELATION

Les fruits : les fruits comme les fraises et les framboises peuvent être mis en congélateur immédiatement après leur préparation et leur lavage. Ces fruits sont donc congelés crus. Il est aussi possible de les enrober dans un sirop de sucre refroidi ou dans du sucre sec. Le sirop de sucre doit être préparé avec 150 à 200 grammes de sucre par litre. Pour le sucre sec, il faut compter une partie de sucre pour cinq à sept parties de fruits. Pour les fruits très doux ou peu colorés, ajouter au sirop de sucre un peu de jus de citron, il évitera le brunissement.

Les fruits comme les pêches, les abricots, les prunes, doivent être blanchis, refroidis, égouttés, pelés (si nécessaire) et dénoyautés avant d'être congelés.

LE BILLET DE JEANINE

LA PARTICIPATION A SENS UNIQUE

NOUS partons en vacances, avec plus ou moins de difficultés, nous voulons nous reposer, être au calme pendant quelque temps, ne plus penser, voilà ce que me disent mes amies.

Combien je les comprends, nous sommes tous et toutes de cet avis, mais ne plus penser, croyez-vous leur ai-je répondu qu'il soit possible de le faire ?

Nous venons de mener un dur combat, des avantages sérieux ont été arrachés, mais déjà le patronat et le gouvernement veulent nous frustrer de nos victoires.

DEJA la liste des augmentations de prix est longue, et ce n'est qu'un commencement, nous disent les augures.

Après le pain, le vin, le sucre au détail, les loyers, la vignette auto, le gouvernement s'apprête à décréter un certain nombre de hausses de prix et d'impôts.

« Tu as raison, dit Huguette, en ouvrant le journal, ce matin, j'ai lu : 10 % environ de plus sur les cigarettes, autant sur les alcools, ils envisagent l'augmentation des passeports, cartes d'identité, cartes grises, permis de conduire. »

ET les impôts sur le revenu, dit Martine, la propagande gouvernementale nous explique que ça ne frappera que les gros contribuables, mais ce sont en vérité, dans la plupart des cas des salariés, notamment les ingénieurs, déjà lourdement imposés. D'ailleurs, en tout, ils veulent 2,5 milliards d'impôts nouveaux ».

J'ajoutais que l'augmentation d'impôt ne touchait pas les sociétés capitalistes, de même, les prix de la SNCF, du gaz, de l'électricité ne leur seront pas majorés, dans le souci dit le gouvernement de ne pas entraîner une hausse de prix industriels !

Ainsi, on peut voir que la participation pour les travailleurs c'est... de grossir les profits des sociétés capitalistes.

DU SOLEIL ET DES COULEURS DANS LA MAISON

Chaque année, dès l'apparition des beaux jours, on pense au bon coup de pinceau qui serait utile ici ou là pour protéger, assainir. Mais entre la simple retouche et la rénovation d'une pièce (couloir, cuisine, salle de séjour, chambre à coucher, etc.), beaucoup hésitent à l'entreprise. On conclut hâtivement qu'il faut des « connaissances », être du métier.

Certes, on ne s'improvise pas peintre ou tapissier du jour au lendemain. En attendant (de pouvoir faire venir un professionnel) en prenant conseil, en osant (quelques bouts d'essais peuvent préparer), on peut malgré tout aisément transformer sa maison, rendre une pièce plus gaie, plus intime. A moindres frais

Nous soulèverons certains problèmes relatifs à l'embellissement des intérieurs ; ils guideront (nous l'espérons) nos lecteurs, leur donneront des idées. Ces articles se rapporteront notamment à la peinture et à la pose du papier peint. Nous laisserons de côté certains revêtements muraux, tels les tissus, les carrelages, etc.

DES EFFETS A CONNAITRE

La couleur joue un grand rôle dans la décoration des intérieurs. L'architecture réussie d'une pièce peut être compromise par le mau-

vais emploi des couleurs, alors qu'une harmonie de tons, bien choisie, peut corriger, et même mettre en valeur, les proportions contestables d'une pièce.

● **Volume et couleurs.** — Par un effet optique, il est possible de corriger l'architecture d'une pièce par exemple :

● **Pour élever un plafond,** le peindre de teinte très claire, voire blanc. Un revêtement à rayures verticales donnera également l'impression d'élévation.

● **Pour abaisser un plafond,** le peindre d'une teinte plus foncée que celle des murs.

● **Pour donner de la profondeur** à une pièce, relier le plafond à l'un des murs en les peignant de la même couleur.

● **Pour agrandir une pièce,** peindre le mur face à la fenêtre en blanc ou en jaune pour renvoyer la lumière.

● **Pour allonger une pièce,** utiliser une teinte soutenue pour les deux murs parallèles à allonger et d'une teinte plus claire pour les deux autres murs.

● **Pour élargir une pièce,** recouvrir les deux murs à écarter d'une teinte claire.

Plus la teinte sera claire et même blanche, plus les murs sembleront éloignés l'un de l'autre. Utiliser une teinte plus sombre pour les deux autres.

UN PASSEPORT MAGIQUE...



LE PASSEPORT POUR LE RIRE PERMET DE GAGNER DES CADEAUX MAGNIQUES.

demandez le à votre marchand habituel ou à l'adresse suivante :

LES ÉDITIONS VAILLANT
Boite Postale n° 771K
PARIS-10^e

La C.G.T. demande audience au secrétaire d'Etat à l'Information

et appelle ses organisations à faire connaître au pouvoir l'opinion des travailleurs sur les questions de la radio-télévision nationale

La CGT communique :
Le bureau de la CGT a été informé des manœuvres dilatoires, des mesures discriminatoires, des décisions unilatérales, des interdictions prises par la direction de l'ORTF sous la responsabilité du secrétaire d'Etat à l'Information, à l'encontre de certaines catégories du personnel de l'Office et de certaines émissions.

Le pouvoir gaulliste veut ainsi leur faire payer aux agents de l'ORTF leur lutte courageuse dont un des mérites essentiels fut de souligner, devant le pays, l'urgente nécessité de démocratiser la gestion de ce

service public décisif et d'y garantir l'objectivité de l'information et la liberté d'expression.

Le gouvernement, au mépris des engagements pris, sanctionne, de façon détournée, certains grévistes, dans le même temps où il met en cause le fonctionnement de l'ORTF et prive le public d'émissions qui avaient sa faveur.

Parallèlement, le gouvernement crée les conditions pour que certains monopoles bancaires et industriels puissent s'emparer de l'ORTF dans ses diverses activités.

Le pouvoir gaulliste veut ainsi leur permettre de réaliser de nouveaux

profits en même temps qu'il placera l'information et la diffusion de la culture sous l'influence plus directe encore du parti gouvernemental dont les intérêts se confondent avec ceux de l'oligarchie financière.

Le bureau de la CGT élève une ferme protestation et assure les personnels de l'ORTF de son entière solidarité.

Il décide de demander audience au secrétaire d'Etat à l'Information.

Il appelle les organisations confédérées à faire connaître au premier ministre les protestations des salariés. *

FAIRE PAYER LA NOTE AUX TRAVAILLEURS

Dès le lendemain du second tour de scrutin, qui a donné une majorité absolue de sièges à l'UDR, la participation est en marche. La vraie participation gaulliste, celle que le pouvoir a mise en route de longue date et qui va atteindre de nouveaux sommets : la participation des contribuables aux charges publiques exorbitantes destinée à soutenir... les monopoles, tel que CITROËN.

C'est ainsi que le Conseil des ministres a décidé d'instituer 2,5 milliards d'impôts nouveaux avant la fin de l'année, de manière « à permettre à l'Etat de faire face aux dépenses nouvelles » résultant des légitimes succès revendicatifs des salariés.

Le gouvernement est à la recherche de milliards. Certes ce n'est pas nouveau. Mais il s'agit aujourd'hui de faire croire que le train de hausses des prix, les taxes de toutes natures sont la conséquence logique des grèves.

Or, il est tout à fait inexact que, pour se procurer ces milliards, le gouvernement était « obligé » d'aggraver les impôts et le niveau de vie des travailleurs.

Il aurait pu se tourner du côté opposé, c'est-à-dire faire payer les sociétés multimilliardaires : les trusts, les banques, il n'en a rien fait, au contraire il s'apprête à les subventionner.

Ce ne sont donc pas les événements de mai qui sont responsables mais bel et bien la nature réactionnaire du pouvoir, empressé de servir les privilégiés.

Les décisions prises, tant en ce qui concerne la hausse des prix que les impôts nouveaux, ne sont pas une conséquence des conquêtes sociales, mais une revanche des puissances d'argent. Une revanche décidée par le Conseil des ministres dès sa première réunion après les élections.

Autrement dit, il est clair que pouvoir et patronat tentent de reprendre d'une main ce qu'ils ont dû céder par la lutte, de l'autre.

Aussi, les travailleurs ne se laisseront pas abuser par une telle argumentation. La note ! Il y a largement de quoi la payer, en puisant dans les superprofits réalisés par les grandes sociétés telle que Citroën.

L'expérience des semaines de lutte a enseigné aux travailleurs que la sauvegarde des avantages acquis dépend de leur unité d'action. Pour cela ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes, les communistes, pour leur part, les y aideront.

Pour la première fois en France



Huit charmantes jeunes femmes venues de Moscou avec l'ensemble des Chœurs et Danses de l'Armée Soviétique (ensemble de Moscou), 100 artistes au total. Créé en 1937, cet ensemble a inscrit à son programme des chants liés aux trois Révolutions russes et des chansons populaires. Quant à la partie chorégraphique, elle est conçue comme une illustration de la vie militaire. Animée par le colonel Babloev, directeur artistique et chef d'orchestre, cette troupe se produira une dernière fois à la salle Pleyel, dimanche prochain, avant d'entreprendre une longue tournée en France.

POUR ETRE BIEN CONSEILLE

Pour entretenir
Pour acheter une



Garage M. GESSET

40 bis, avenue Georges-Clemenceau Tél. 204-12-94
1, rue des Suisses — NANTERRE
Spécialiste "FORD" depuis 1962

Il y a quatre ans, Maurice THOREZ nous quittait

Voilà 4 ans, la terrible nouvelle parvenait : à bord du bateau soviétique Litva, Maurice Thorez, président du PCF avait succombé à une crise cardiaque.

4 ans déjà, que Maurice Thorez n'est plus, mais le parti qu'il a forgé continue la lutte et triomphera.

Maurice Thorez, né le 28 avril 1900 à Noyelles-Godault (P de C) était fils et petit-fils de mineurs.

Que d'émotion dans les premières pages de « Fils du peuple », quand il évoque se pays des mines auquel il demeura si fidèlement attaché.

Son premier souvenir ? : « Le défilé des bâches noires ou vertes marquées de taches foncées... » « ...une perspective de cercueils de bois blanc alignés dans un hangar » : les victimes de Courrières, puis c'est la grève et la première rencontre avec la répression.

A 12 ans, il devint un vrai travailleur, il prit le chemin de la mine. « Beaucoup de peine, dit-il et peu de joies ». Il mena la rude vie des corons, guidé par son grand-père.

C'est avec lui qu'il traversa les années de guerre 14-18.

« Je connais la guerre — non pas celle des images d'Epinal, des grognards de l'Empire, des cuirassiers de Reichoffen, du clairon de Déroulède — mais la guerre horrible, la dévoreuse d'hommes, la semeuse d'épouvante et de mort ».

Ensuite il gagne le centre de la France où à 15 ans il devint valet de ferme.

« Je touchai 18 francs par mois en été et 8 francs en hiver, plus la nourriture.

C'est alors que j'appris à connaître le paysan... le frère de l'ouvrier, un frère malheureux comme lui, exploité et opprimé comme lui, comme lui victime désignée pour les grands massacres de la guerre ».

Les grandes périodes de la vie de notre pays et de notre parti sont liées à son nom.

Il se bat pour l'adhésion à la troisième internationale et suit avec intérêt la discussion au Congrès de Tours, qui fut la victoire de l'internationalisme prolétarien, la possibilité pour la classe ouvrière française de reprendre sa marche en avant.

Arrêté en juin 1929 pour son action contre la guerre du Maroc, il devient en juillet 1930, secrétaire général du PCF, poste qu'il assumera durant 34 ans.

Du Front Populaire 34-36, à l'appel à la résistance à l'envahisseur du 10 juillet 1940.

De Waziers en 1946, où il s'adresse aux mineurs pour un effort exceptionnel permettant le relèvement de la France, à l'interview du « Times », où il envisage pour la France des chemins spécifiques pour aller au socialisme.

Du 12^e congrès en 1950 où il s'écrie « non la guerre n'est pas fatale » à la cession d'octobre 58, du CC où il lance après le coup de force gaulliste « à tout prix unité de la classe ouvrière et des couches moyennes contre le pouvoir personnel et pour le renouveau démocratique ».

L'histoire de notre Parti est fortement marquée par la clairvoyance politique de Maurice Thorez.

Son rôle international ne fut pas moins éminent.

Il y a plus de 30 ans, il disait à un ami : « Je répéterai jusqu'à ma mort que je veux une France libre, forte et heureuse ».

Il a tenu parole. Le parti qu'il a forgé tient parole. A son dernier Comité Central du 8-9 juillet 68, il a engagé ses organisations, ses militants à apporter un soutien actif à la lutte des travailleurs pour leurs revendications afin qu'ils obtiennent les satisfactions immédiates qu'ils sont en droit d'attendre.

Réaliser l'union sur une base claire, c'est-à-dire sur un programme commun de toutes les forces engagées dans la lutte afin d'aller dans le cadre de la légalité républicaine vers le remplacement du pouvoir gaulliste par un régime réellement démocratique, par un gouvernement d'Union démocratique.

